

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**QUELS SONT LES FACTEURS SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES QUI
FAVORISENT LA REINSERTION SOCIOCOMMUNAUTAIRE CHEZ LES HOMMES
AYANT ETE INCARCERES POUR UN CRIME DE NATURE SEXUELLE ?**

**ESSAI PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR
MARIAM LEBLOND**

Août 2025

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)

Direction de recherche :

Chantal Plourde

Prénom et nom

Directeur de recherche

Comité d'évaluation :

(Selon le type de travail de recherche, l'étudiant peut avoir de deux à trois évaluateurs)

Yves Lachapelle

Prénom et nom

Évaluateur

Résumé

Les infractions sexuelles constituent un enjeu majeur dans les sociétés occidentales (Pioch *et al.*, 2022). Les auteurs d'infractions sexuelles (AIS) sont en majorité des hommes (95,2 %) et, dans la plupart des cas, ils commettent leurs délits envers des victimes qu'ils connaissent, notamment un membre de leur famille (46,7 % des cas) (Institut national de la santé publique du Québec, 2024). Ces infractions ont des conséquences importantes, tant pour les victimes, que pour la société (Fondation Marie-Vincent, 2016 ; Jodelet, 2011). La réussite de la réinsertion sociale des AIS est une manière de diminuer les risques de récidive et, par conséquent, de diminuer le nombre de victimes. Ainsi, en vue de diminuer les risques de récidive et, par le fait même, le nombre d'infractions, une réinsertion sociale réussie est un élément clé. Dans cette vision, l'objectif de cet essai est d'identifier les facteurs sociocommunautaires qui favorisent la réinsertion sociale et communautaire des AIS. Pour répondre à cet objectif, une recension des écrits a été réalisée à partir de plusieurs bases de données. Seuls les articles portant sur les hommes adultes condamnés pour avoir commis des infractions sexuelles avec contact sur mineurs ont été retenus. Parmi les résultats les plus saillants figurent l'importance de planifier la réinsertion sociale, incluant l'accès à un emploi, ainsi que le soutien provenant tant de la famille que de la communauté.

Table des matières

Résumé	iii
Remerciements	vii
Introduction	8
Types d'infractions sexuelles	8
Aggression sexuelle.....	8
Contacts sexuels	9
Incitation à des contacts sexuels.....	9
Prévalence	9
Pertinence sociale.....	9
Pertinence scientifique	11
La trajectoire délictuelle des hommes qui commettent des infractions sexuelles.....	11
Caractéristiques des hommes auteurs d'infractions sexuelles.....	11
Facteurs de risque associés au passage à l'acte.....	12
Caractéristiques des auteurs d'infractions sexuelles liées au passage à l'acte.....	12
Chaîne délictuelle.....	13
Réinsertion sociale	14
Intervention de groupe	14
Good lives model	15
Désistement	16
Désistement assisté.....	17
Autres facteurs à considérer	18
Méthode.....	19
Critères d'inclusion	20
Critères d'exclusion.....	20
Description des échantillons des études	22
Résultats	26
Facteurs de protection sociocommunautaires	26
Soutien social	26
Groupe spécialisé	26
Soutien familial	28
Relation avec leur agent de probation	28
Engagement social.....	29
Emploi	29

Planification	30
Programmes.....	31
Obstacles sociaux et communautaires.....	31
Réaction sociale.....	32
Conséquences de la stigmatisation.....	33
L’auto-stigmatisation et ses impacts	33
Structurel	34
Discussion	36
Les facteurs favorisant la réinsertion sociale	36
Le réseau social	36
Les programmes	38
La planification	39
Les obstacles à la réinsertion sociale.....	40
La stigmatisation	40
Implication pour la pratique psychoéducative	41
Limites de l’essai.....	42
Conclusion.....	43
Références	44
Appendice A. Résumé des études incluses dans l’essai.....	51

Listes des tableaux et des figures

Tableaux

Tableau 1 Concepts et mots-clés utilisés dans les bases de données anglophones	19
Tableau 2 Concepts et mots-clés utilisés dans les bases de données francophones.....	19
Tableau 3 Description de l'échantillonnage	22

Figures

Figure 1 Diagramme de flux	21
-----------------------------------------	----

Remerciements

Je tiens à remercier Mélissa Thibodeau, ma mentore, qui a soutenu la rédaction de mon essai et mes apprentissages en lien avec l'écriture scientifique. Merci à Chantal Plourde pour l'accompagnement lors de la rédaction de mon essai. Je souhaite également remercier les membres de ma famille qui par leurs encouragements constants m'ont permis de ne pas abandonner lors des moments les plus difficiles. Merci à Noémie Côté d'avoir supervisé la correction de ce travail lors de la lecture finale.

L'intelligence artificielle a été utilisée à des fins de soutien à la correction du français et la structure des phrases dans l'essai.

Introduction

Au Canada, les lois sur les infractions à caractère sexuel ont évolué au cours des dernières décennies, influencées par les mouvements féministes (Wagner-Lapierre, 2019). Ces changements ont eu un impact sur les processus de réinsertion sociale des personnes reconnues coupables de ces crimes. Le type de crime peut influencer la sentence de la personne, de même que sa réinsertion sociale. Dans le prochain paragraphe, les types d'infractions sexuelles seront abordés selon le cadre juridique.

Types d'infractions sexuelles

Selon le Code criminel (1985), les crimes sexuels englobent plusieurs infractions sexuelles, dont l'agression sexuelle, les contacts sexuels, l'incitation aux contacts sexuels et l'inceste.

Aggression sexuelle

L'agression sexuelle, selon la définition du Code criminel, se divise en trois niveaux, en fonction de la gravité des conséquences infligées à la victime. Le premier niveau concerne les agressions causant des blessures corporelles mineures ou n'entraînant aucune blessure (niveau 1, article 271 du Code criminel). Le deuxième niveau regroupe les agressions sexuelles commises avec une arme ou causant des lésions corporelles (niveau 2, article 272,1). Le troisième niveau englobe les agressions sexuelles graves infligeant des blessures graves (niveau 3, article 273.1). Ce qui distingue une relation sexuelle consensuelle d'une agression sexuelle est la notion de consentement. De manière générale, toute personne âgée de 16 ans et plus peut consentir, à l'exception des personnes incapables de le faire en raison d'une intoxication ou d'un handicap. La loi prévoit toutefois des exceptions. Plus précisément, une personne de 12 à 13 ans peut consentir à une relation sexuelle avec une personne ayant au maximum deux ans de plus, tandis qu'une personne âgée de 14 et 15 ans peut consentir à une relation sexuelle avec une personne ayant jusqu'à cinq ans de plus. Malgré ces précisions, aucune personne ne peut consentir à une activité sexuelle si l'autre personne est en position d'autorité ou de confiance à son égard (Wagner-Lapierre, 2019).

Contacts sexuels

En ce qui concerne les autres types d'infractions à caractère sexuel, le contact sexuel est défini par le Code criminel comme : « toute personne qui, à des fins d'ordre sexuel, touche directement ou indirectement, avec une partie de son corps ou avec un objet, une partie du corps d'un enfant âgé de moins de 16 ans. » (article 151).

Incitation à des contacts sexuels

L'incitation à des contacts sexuels se définit par le Code criminel :

Toute personne qui, à des fins d'ordre sexuel, invite, engage ou incite un enfant âgé de moins de 16 ans à la toucher, à se toucher ou à toucher une tierce personne, directement ou indirectement, avec une partie du corps ou un objet. (Code criminel, article 152).

Prévalence

Dans la population, les études démontrent que la majorité des auteurs d'infractions sexuelles (AIS) sont composés d'hommes, soit 95,2%. En 2020, dans 46,7 % des cas, l'auteur était un membre de la famille de la victime (Institut national de la santé publique du Québec [INSPQ], 2024). En parallèle, la majorité des victimes (81,4 %) connaissaient leur agresseur (INSPQ, 2024).

En 2022, le taux de victimes est plus élevé chez les 12 à 14 ans et les 15 à 17 ans (ministère de la Sécurité publique, 2024). Le nombre de victimes semble avoir augmenté, selon le Ministère de la Sécurité publique (2024). Cette augmentation pourrait être due à la médiatisation suscitée par le mouvement *#MeToo* (INSPQ, 2024). Malgré cela, ces données sont probablement sous-estimées, puisque seulement 5 à 6% des agressions sexuelles sont déclarées à la police (Statistique Canada, 2021).

Pertinence sociale

Les infractions sexuelles sont largement médiatisées. Le mouvement mondial *#MeToo* est un exemple frappant de l'impact que la médiatisation peut avoir sur notre société contemporaine.

Lorsqu'il s'agit d'infractions sexuelles sur mineurs, les réactions sociales sont vives. D'ailleurs, les conséquences de la victimisation sexuelle sont importantes, affectant le comportement, le développement ou la santé mentale de la victime (Fondation Marie-Vincent, 2016). La médiatisation semble donc engendrer une prise de conscience collective sur ces conséquences et la réalité vécue par les victimes après l'agression (Association Faire Face, 2025). Cette prise de conscience et la médiatisation de crime impactent la qualité de vie de la communauté. De ce fait, un sentiment d'insécurité semble augmenter au sein de la population (INSPQ, 2024). Ce sentiment d'insécurité et d'inquiétude semble augmenter la stigmatisation liée aux AIS. Plus précisément, l'anxiété sociale liée à la sécurité renforce et alimente les stigmates sociaux à l'égard des AIS (Jodelet, 2011).

La réinsertion sociale des AIS doit être envisagée sur un angle social et non individuel. De ce fait, une condamnation pour un AIS peut avoir des répercussions sur lui-même, ainsi que sur la société dans son ensemble. Celle-ci crée souvent des barrières sociales qui limitent leur contribution productive à la communauté (Griffiths *et al.*, 2007). Ainsi, il existe une pertinence sociale à soutenir leur réinsertion. Cette démarche peut non seulement permettre aux AIS de devenir des membres actifs de la société, mais aussi réduire leur risque de récidive (Sécurité publique Canada, 2007). Une réinsertion sociale réussie est susceptible de diminuer les coûts économiques associés à la récidive et à l'absence de participation constructive des individus dans la société. À cet effet, les coûts économiques associés à l'infraction incluent les dépenses liées aux programmes de réhabilitation, de même que les interventions policières et les poursuites criminelles qu'engendre la condamnation, qui pèsent sur les ressources publiques (INSPQ, 2024).

Donc, une réinsertion sociale vue du point de vue collectif et communautaire pourrait aider les AIS, mais aussi augmenter le sentiment de sécurité de la population et diminuer les coûts sociaux et économiques.

Pertinence scientifique

En plus de sa pertinence sociale, cet essai présente également un intérêt scientifique. Plus précisément, dans le cadre de cet essai portant sur les facteurs facilitant la réinsertion sociocommunautaire des AIS avec contact, il ressort que la littérature scientifique s'est surtout intéressée aux obstacles rencontrés par ces individus lors de leur réinsertion sociale.

Peu d'études se penchent sur les éléments spécifiques qui facilitent leur réintégration. Ainsi, il serait pertinent d'examiner les facteurs sociocommunautaires qui favorisent leur réinsertion, tels que les programmes d'accompagnement et les stratégies de soutien mises en place par et dans la communauté. La recension de ces facteurs permettra de mieux comprendre les leviers nécessaires pour favoriser la réintégration sociale des AIS.

La trajectoire délictuelle des hommes qui commettent des infractions sexuelles

La trajectoire des hommes AIS est façonnée par divers facteurs. Parmi ceux-ci, les caractéristiques individuelles jouent un rôle dans leur réinsertion sociocommunautaire (Whitaker *et al.*, 2008). Dans cette section, les caractéristiques des hommes ayant passé à l'acte ainsi que les facteurs de risque au passage à l'acte identifiés par la littérature seront explorés afin de comprendre leur impact sur la réinsertion sociale. De plus, la chaîne délictuelle qui explique le passage à l'acte chez ces hommes sera analysée dans le but de mieux saisir la dynamique derrière le comportement délictuel et leur réinsertion sociale.

Caractéristiques des hommes auteurs d'infractions sexuelles

Pour ce qui est des caractéristiques des AIS, la littérature suggère qu'ils sont majoritairement des hommes, représentant 95,2 % des cas (ministère de la Sécurité, 2022). Bien qu'ils constituent la grande majorité des auteurs présumés d'infractions sexuelles, certains articles permettent d'analyser les facteurs qui peuvent inciter un homme à commettre une infraction sexuelle. Ainsi, les facteurs de risque associés au passage à l'acte, ainsi que les caractéristiques liées à ce dernier, seront exposés. L'article de Whitaker et ses collègues (2008) suggère qu'une multitude d'événements et de facteurs doivent être réunis avant qu'un homme ne passe à l'acte. Ces éléments seront donc approfondis dans la section suivante.

Facteurs de risque associés au passage à l'acte

L'étude de Whitaker et de ses collègues (2008) présente une recension des facteurs de risque associés au premier passage à l'acte des AIS. Selon cette étude, ces facteurs de risque peuvent être regroupés en six catégories : les facteurs familiaux, les comportements extériorisés, les comportements intérieurisés, les déficits sociaux, les problèmes sexuels et les distorsions cognitives qui soutiennent l'agression sexuelle. Ces dernières sont souvent caractérisées par des pensées erronées qui favorisent l'infraction.

L'environnement familial des AIS est un facteur de risque qui influence leur trajectoire. Dans son ouvrage, Hébert (2011) explique que ces hommes rencontrent souvent des défis, particulièrement au sein de leur famille durant leur enfance. Ces difficultés à avoir des relations satisfaisantes avec les adultes persistent souvent à l'âge adulte et sont une caractéristique commune chez les AIS (Lafortune *et al.*, 2010). Ainsi, ces facteurs internes et environnementaux peuvent augmenter le risque de passage à l'acte chez les AIS.

Caractéristiques des auteurs d'infractions sexuelles liées au passage à l'acte

Pour ce qui est des caractéristiques des hommes, l'étude de Babchishin et ses collègues (2015), compare les AIS avec contact (p. ex : agression sexuelle) et les AIS en ligne (p. ex : possession de matériel pédopornographique). Cette étude révèle que les AIS avec contact ont tendance à avoir plus d'attitudes antisociales que les AIS en ligne (Babchishin, 2015). De ce fait, ils peuvent avoir des déficits au niveau de la régulation émotionnelle, de même que des attitudes qui favorisent l'infraction. D'autre part, l'étude menée par Michaud et Proulx (2009) révèle que les AIS présentent des profils variés en ce qui concerne leurs préférences sexuelles. En effet, 60 % des AIS montrent une attirance exclusive pour les enfants, 24 % préfèrent les adultes, tandis que 16 % ont des préférences mixtes, ressentant une attirance à la fois pour les femmes et pour les enfants.

En ce qui concerne leurs comportements extériorisés, l'étude de Whitaker et ses collaborateurs (2008) observe que les AIS peuvent adopter des comportements abusifs comme la consommation de certaines substances. Quant aux comportements intérieurisés, les AIS peuvent souffrir d'une faible estime d'eux (Lafortune *et al.*, 2010 ; Hébert, 2011).

Chaîne délictuelle

En complément des caractéristiques des AIS et des facteurs de risque, le modèle du « passage à l'acte sexuel déviant » proposé par Pithers (1990) offre un cadre pour mieux comprendre les mécanismes psychologiques et comportementaux conduisant à une infraction sexuelle envers une personne mineure.

Ce modèle suggère qu'une série d'évènements précède le passage à l'acte, en mettant en lumière les facteurs internes et externes qui influencent le comportement des AIS. Il intègre plusieurs éléments clés : des facteurs prédisposant (événement marquant dans la vie de l'individu), des facteurs précipitants (événement qui se produit peu de temps avant l'abus), des besoins non satisfaits, des choix anodins, des situations à haut risque (émotions ou comportements) et des fantasmes déviants. Ces derniers peuvent faire référence aux caractéristiques liées au passage à l'acte. Ensuite, viennent la planification du délit et le passage à l'acte.

Aubut (2016) simplifie le modèle de Pithers en le réduisant en trois étapes : l'enchaînement de situations, les émotions et les fantasmes. Cette version met en évidence les principales dynamiques qui contribuent au passage à l'acte.

Deux éléments centraux dans les différents modèles sont les croyances erronées et les distorsions cognitives. Paquette et sa collègue (2020) définissent ces dernières comme des croyances et des attitudes fausses que l'individu entretient à propos de ses comportements ou de ceux d'autrui. Ces distorsions conduisent à une interprétation faussée de la réalité et servent souvent à justifier le comportement inapproprié. Les différents facteurs de risque et caractéristiques des AIS sont centraux dans les approches qui guident la réinsertion sociale.

Réinsertion sociale

Bien que les processus qui la sous-tendent soient amorcés en amont, la réinsertion sociale constitue la dernière étape du processus vécue par les AIS après leur condamnation. Elle se définit par les auteurs :

Un processus d'adaptation individualisé, multidimensionnel, et à long terme qui n'est achevé que lorsque l'AIS participe à l'ensemble de la vie de la société et de la communauté où il évolue et qu'il a développé un sentiment d'appartenance à leur égard. (Association des services de réhabilitation sociale du Québec, 2018, page 3).

Pour leur part, le Service Correctionnel (1970) précise que la réinsertion sociale implique « le fait de vivre de façon socialement acceptable et dans le respect des lois » (gouvernement du Québec, 2025).

Bagley et ses collègues (2000) font un lien entre l'AIS et la poursuite de ses activités criminelles. En effet, lorsqu'un individu commet une infraction sexuelle, il augmente le risque de poursuivre un parcours dans d'autres types de crimes, en raison de certaines caractéristiques et comportements présents chez lui. Cette dynamique suggère que la répétition des comportements délinquants peut renforcer les schémas criminels et rendre la réinsertion sociale plus difficile ; cependant, une petite proportion récidive. Dans cette section de l'essai, les types d'interventions qui favorisent une réinsertion sociale réussie seront abordés.

Intervention de groupe

L'intervention de groupe repose sur un ensemble de composantes cliniques qui mettent en relation des individus partageant une expérience similaire ou encore, rencontrant les mêmes types de difficultés (Turcotte et Lindsay, 2016). Un animateur est présent pour soutenir et conseiller les participants (Turcotte et Lindsay, 2016). Parmi l'ensemble des modalités de groupe existantes, le groupe de soutien joue alors un rôle dans le processus de réinsertion sociale des AIS en répondant à deux fonctions clés (Carpentier *et al.*, 2017). Tout d'abord, il offre un espace favorisant l'ouverture et l'honnêteté pour permettre aux hommes de s'exprimer librement et sans jugement. Ensuite, il doit aborder les relations interpersonnelles déficientes ainsi que les moyens inappropriés utilisés par les AIS pour satisfaire leurs besoins (Forst *et al.*, 2009).

Plusieurs auteurs soulignent les bénéfices documentés associés à l'intervention de groupe. De ce fait, ce type d'intervention augmente significativement les compétences sociales des AIS et contribue à une réduction des comportements criminels (Forst *et al.*, 2009 ; Harauchamps *et al.*, 2017). De plus, Viens et ses collaborateurs (2025) ajoutent qu'il y a une diminution de l'isolement social.

Good lives model

Le *Good lives model* (GLM) est une approche axée sur les forces et les ressources individuelles et sociales de la personne. Les auteurs (Willis *et al.*, 2013 ; Ward *et al.*, 2007) expliquent que ces approches, centrées sur les besoins fondamentaux, visent à favoriser la réinsertion sociale des AIS. Ces besoins fondamentaux sont centraux pour mener une vie épanouie. En voici des exemples : la santé physique, la connaissance, la compétence, les relations, l'autonomie, le but dans la vie, la créativité et le plaisir (Corneille *et al.*, 2017). De plus, le GLM tente d'augmenter les compétences sociales des AIS de même que la gestion de leurs émotions.

L'article de Ward et ses collaborateurs (2007) mentionne qu'il y a trois niveaux distincts à ce modèle. Le premier fait référence aux objectifs personnels qu'un individu souhaite atteindre. Le deuxième porte sur la compréhension et l'analyse de la fonction du comportement lors du passage à l'acte pour mieux cerner les motivations sous-jacentes. Il fait aussi référence au modèle du passage à l'acte expliqué précédemment. Enfin, le troisième niveau fait référence à l'implication active des AIS. Ceux-ci doivent définir un objectif, améliorer la gestion de leurs émotions et définir les impacts environnementaux qui peuvent influencer leur réinsertion sociale, notamment dans les sphères familiales et sociales.

Le GLM adopte une vision positive en mettant l'accent sur le développement personnel et la satisfaction de vie de l'individu (Corneille *et al.*, 2009). Il valorise également les droits de la personne et le respect de sa dignité. Plutôt que de se limiter à la réduction du risque et à la satisfaction des besoins criminogènes, le GLM vise à promouvoir le bien-être global. Ainsi,

combinés, les deux modèles permettent d'agir sur plusieurs dimensions influençant la réinsertion sociale des AIS et la prévention de leur récidive.

Désistement

L'article de Maruna et ses collaborateurs (2004) définit le processus du désistement comme l'arrêt des activités criminelles. Ce processus implique un changement identitaire et comportemental pour que l'individu s'éloigne de son passé criminel afin d'adopter une vie conforme aux normes sociales. Maruna et ses collègues (2004) proposent un modèle de 5 phases : la phase de contemplation et de remise en question, la phase de changement ou de réévaluation de l'identité, la phase d'engagement dans des comportements prosociaux, la phase d'internalisation de la non-criminalité et, enfin, la phase de maintenance et de prévention à la récidive. Ce modèle met en lumière les changements identitaires et l'adoption de comportements prosociaux dans la réussite du processus de réinsertion sociale.

Dans cette perspective, Dufour et ses collaborateurs (2014) approfondissent cette analyse en identifiant trois types de trajectoires de désistement en fonction de l'individu. Chaque type de processus aura des phases différentes pour que l'AIS adopte un mode de vie non criminel. Le premier, appelé le converti, se caractérise par un changement radical dans l'identité de l'individu. L'AIS opte pour un nouveau soi et s'oriente vers des valeurs prosociales ou spirituelles. Ces différentes phases se définissent par une conversion de l'identité profonde qui réoriente son mode de vie vers une intégration sociale durable. Le deuxième, le remords, se caractérise par un regret des actions criminelles. L'AIS a des sentiments de culpabilité et de remords ; il prend conscience des conséquences de ses actions criminelles. Les phases s'observent par une prise de conscience de la souffrance des actions infligées, l'adoption de comportements prosociaux et la recherche du pardon. Pour finir, la troisième trajectoire appelée le sauvé se caractérise par une motivation provenant d'un soutien externe ou d'interventions qui sauvent l'individu. Ainsi, l'individu est soutenu par des ressources externes et environnementales pour transformer sa trajectoire. Ces ressources environnementales lui permettent de réévaluer son mode de vie et de s'engager vers

une trajectoire de réinsertion. Cette trajectoire se caractérise par un soutien continu et la modification des comportements.

Les deux modèles mettent en lumière les dynamiques psychologiques et comportementales lors de la réinsertion sociale des AIS. Dans chacun des modèles, le changement d'identité et l'adoption de comportements prosociaux sont centraux pour avoir une réinsertion sociale réussie et l'arrêt des comportements criminels.

Désistement assisté

Le désistement assisté est, lui aussi, un processus qui mise sur l'arrêt des comportements criminels et l'intégration sociale. Ce modèle se distingue du désistement, puisqu'il ajoute l'implication d'interventions professionnelles et de programmes de réhabilitation pour arrêter les comportements socialement inadaptés (Dufour *et al.*, 2020). Selon cette même étude, ce processus repose sur différents aspects clés pour favoriser la transition réussie vers une vie non criminelle. Premièrement, une évaluation des forces et difficultés de l'individu doit être effectuée afin de concevoir un plan de réhabilitation personnalisé répondant aux besoins de chaque AIS. Ensuite, il y a des interventions thérapeutiques qui incluent une approche cognitivo-comportementale et du soutien de groupe. L'objectif principal de ces interventions est de modifier les pensées et les comportements problématiques des AIS, tout en augmentant leurs compétences sociales et leur autocontrôle.

Le processus de désistement assisté repose sur huit principes essentiels pour sa réussite. Le premier consiste à reconnaître les différentes trajectoires de désistement possibles influencées par l'environnement de l'AIS. Ensuite, il faut miser sur l'importance des relations sociales positives jouant un rôle dans la réinsertion sociale. Un autre principe fondamental est d'augmenter les capacités personnelles (développement des compétences de gestion des émotions, de la résolution de problèmes et de la communication) afin d'adopter une vie non criminelle. En parallèle, le processus de réinsertion doit reposer sur du soutien à long terme, permettant à l'AIS de surmonter les difficultés auxquelles il sera confronté lors des différentes

étapes. Une approche holistique et intégrée permet de voir les multiples aspects de la vie et de comprendre ses besoins. Cependant, il est essentiel que l’AIS participe de manière active dans le processus. De plus, il est important d’avoir une flexibilité dans les interventions et de les adapter en fonction de l’évolution des besoins de l’AIS. Une collaboration entre les différents intervenants doit être présente pour faciliter sa réinsertion sociale (McNeill *et al.*, 2012).

Autres facteurs à considérer

Bien que les différentes approches visant à favoriser la réinsertion sociale des AIS démontrent des résultats positifs, certains facteurs qui exercent une influence sur les résultats sont également à considérer lorsqu’il est question de l’efficacité des approches et de leurs limites.

Premièrement, en ce qui concerne l’intervention de groupe, le processus est influencé par une multitude de facteurs. Selon Bodart (2018), la qualité des interactions entre les individus, la cohérence du groupe, ainsi que les compétences de l’animateur influencent le processus. Les résultats varient ainsi d’un groupe à l’autre selon ces facteurs.

Ensuite, le *Good Lives Model* (GLM) fait face à des critiques au niveau du manque de preuves empiriques face à son efficacité (Mallion *et al.*, 2020 ; Maruna *et al.*, 2020).

En ce qui concerne le désistement assisté, l’article de Villeneuve et ses collaborateurs (2020) fait mention de la fragilité du processus, puisqu’il est influencé par plusieurs facteurs internes (motivation et engagement personnel) et externes (soutien social et stabilité environnementale). La prédiction des résultats est donc incertaine et varie d’une situation personnelle à une autre. De plus, il dépend de la volonté de la personne à faire le processus. Si celle-ci est peu motivée, le processus risque d’être compromis, malgré la qualité des interventions proposées. Au niveau externe, la stigmatisation vécue par les AIS, une fois en communauté, peut affecter le processus du désistement assisté et devenir une contrainte à leur intégration sociale.

Méthode

Une recherche documentaire a été effectuée en janvier 2024 afin de recenser les articles répondant à l'objectif de cet essai, soit l'identification des facteurs sociocommunautaires facilitant la réinsertion sociale des AIS avec contact. Les bases de données anglophones suivantes ont été consultées pour cette recherche: *APA PsycInfo*, *MEDLINE with Full Text*, *CINAHL Complete*, *Psychology and Behavioral Sciences Collection* et *ERIC*. Les mots-clés anglophones utilisés sont présentés dans le Tableau 1. Pour la base de données francophone, Érudit a été consulté le 3 février 2024. Les mots-clés francophones utilisés sont présentés dans le Tableau 2.

Tableau 1

Concepts et mots-clés utilisés dans les bases de données anglophones

Réinsertion sociale	Infraction sexuelle avec contact	Incarcération
Anglais	Anglais	Anglais
Rehabilitation* OR	Delinquent* OR	Incarcerat* OR Correctional* OR
Risk-Need Responsivity model OR RNR model	Paraphilia* OR Sexual violence OR Sex offender*	Penitentiary* OR Prison* OR Jail OR Incarcera* OR Correction
OR Good lives model	OR Sexual assault* OR	facilit* OR Correctional service OR
OR Self-regulation OR	Adult sex offender* OR	Ex-Convic*t
Recidivism* OR	Assessment* OR Sexual	
Reoffend* OR	violence* OR Rape OR	
Communit* OR Therapy	Abuse OR Sex crime*	

Tableau 2

Concepts et mots-clés utilisés dans les bases de données francophones

Réinsertion sociale	Infraction sexuelle avec contact	Incarcération
Français	Français	Français
Réhabilitation*OU	Délinquant* OU	Correctionnel* OU Pénitent* OU
Modèle Risque Besoins	Paraphilie* OU Violence	Établissement OU Détenus* OU
Réceptivité OU Modèle	sexuelle* OU Auteurs	Prison*OU Emprisonnement OU

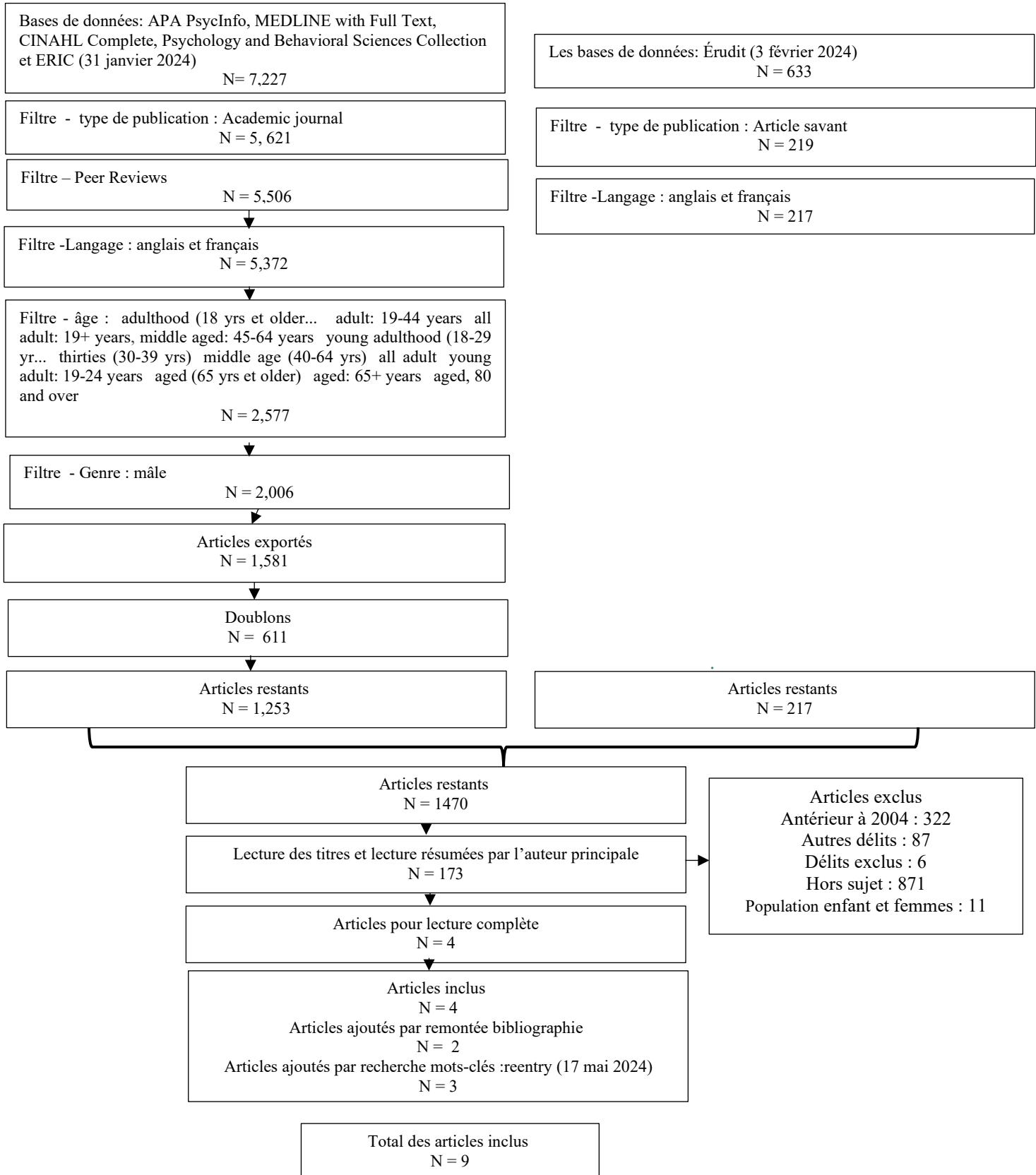
Réinsertion sociale	Infraction sexuelle avec contact	Incarcération
RBR OU Modèle des vies saines OU	d'infractions à caractère sexuel* OU Agression	Carcérale* OU Service correctionnel OU Ancien détenu
Réhabilitation des délinquants* OU	sexuel* OU Violence	
Récidivisme* OU	sexuelle OU Crime sexuel*	
Récidive* OU		
Communauté* OU		
Thérapie* OU		
intégration		

Critères d'inclusion

Des critères spécifiques ont été appliqués afin de répondre à l'objectif de l'essai. Ainsi, seuls les articles remplissant les conditions suivantes ont été inclus dans la recension, soit les articles scientifiques révisés par les pairs et porter sur des hommes adultes ayant commis des crimes sexuels avec contact sur une personne mineure. Par ailleurs, les hommes devaient avoir été condamnés pour leur crime.

Critères d'exclusion

Afin d'assurer un échantillon homogène et en lien avec la question de recherche, certains critères d'exclusion ont été retenus. Les études portant sur les délits d'inconduite sexuelle, d'exploitation sexuelle, de harcèlement sexuel ont été exclues. De plus, lorsque la population de la question de recherche ciblait des femmes ou des adolescents de 12 à 18 ans, les études n'ont pas été retenues. Pour finir, les délits sexuels en ligne comme le leurre, la pornographie juvénile et la distribution non consensuelle d'images intimes n'ont, eux aussi, pas été retenus.

Figure 1*Diagramme de flux*

Description des échantillons des études

Toutes les études ont été réalisées auprès d'une population d'hommes âgés de 18 ans et plus ayant commis des délits à caractère sexuel avec contact. En parallèle, certains articles étudient la population des femmes qui aurait commis un délit à caractère sexuel (Baker *et al.*, 2019 ; Cooley *et al.*, 2017). Malgré cette population étudiée dans ces deux études, celles-ci sont acceptées dans l'essai, puisque la majorité de la population est constituée d'hommes.

En ce qui concerne la provenance des études, trois d'entre elles ont été réalisées aux États-Unis, deux en Norvège, deux en Europe, une en Australie et une au Canada. L'une d'elles, menée au Nebraska (Cooley *et al.* 2017), mentionne le registre de délinquants sexuels publié à la population. Cette étude présente l'impact de la réaction de la société face à la publication du registre. Toutes les études mettent en évidence les facteurs sociaux et communautaires qui favorisent la réinsertion sociale et communautaire chez les hommes ayant été incarcérés pour un crime de nature sexuelle. Le Tableau 3 présente les résultats des études sélectionnées à la suite de la recension des écrits.

Tableau 3

Description de l'échantillonnage

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon
Cooley, B. N., Moore, S. E. et Sample, L. L. (2017). <i>The role of formal social control mechanisms in deterring sex offending as part of the desistance process.</i> <i>Criminal Justice Studies</i> , 30(2), 136– 157. https://doi.org/10.1080/ 1478601X.2017.12993	Explorer les mécanismes de contrôle formel comme le système de justice, la probation et les restrictions sociétales qui influencent le processus de désistement.	Analyse mixte, méthode boule de neige	77 AIS enregistrés au registre. (71% non-dit au public) 38 membres famille (73% type de contact, mais 65% envers les enfants)

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon
Tewksbury, R. (2012). <i>Stigmatization of Sex Offenders. Deviant Behavior</i> , 33(8), 606–623. https://doi.org/10.1080/01639625.2011.636690	Analyser la perception de la société envers les AIS ainsi que l'impact de la stigmatisation sur leur réhabilitation.	Qualitative entrevue semi-structurée, devis descriptif	24 AIS incarcérés dans un centre de sécurité moyen dans Midwest.
Bates A., Macrae, R., Williams, D., et Webb, C., (2012). <i>Ever-increasing circles: A descriptive study of Hampshire and Thames Valley Circles of Support and Accountability .2002–09 Journal of Sexual Aggression</i> , 18:3, 355-373,	Comprendre la dynamique des Cercles de soutien (Core Members) sur la réinsertion des AIS dans leur communauté.	Quantitative sans groupe contrôle	60 AIS dans le Core members, type de délits sexuels varie (par exemple : allégations, voyeurismes, possessions d'image en ligne) suivi pendant 36,2 mois.
Bohmert, M. N., Duwe, G., et Hippie, N. K. (2018). <i>Evaluating Restorative Justice Circles of Support and Accountability: Can Social Support Overcome Structural Barriers? International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology</i> , 62(3), 739-758. https://doi.org.biblioproxy.uqtr.ca/10.1177/0306624X16652627	Analyser l'impact du Cercle de soutien au niveau du soutien social pour surmonter les barrières structurelles lors de leur réinsertion sociale.	Quantitatives (Entrevue) Devis corrélationnel s	18 AIS rentrent le programme COSAs et 70 volontaires MnCOSA (Manitoba) Fin 10 AIS et 34 volontaires longitudinaux

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon
Gwenda M. Will is, G. M., et Johnston L., (2012). <i>Planning helps: The impact of release planning on subsequent re-entry experiences of child sex offenders. Journal of Sexual Aggression, 18:2, 194-208, DOI: 10.1080/13552600.2010.506576</i>	Examiner si la relation entre la planification de la sortie en communauté des AIS aide à diminuer leur risque de récidive et leur expérience dans la communauté. Examiner si la planification lors de l'incarcération aide à avoir une réinsertion réussie.	Quantitative, devis longitudinal, semi-structuré entrevue.	16 AIS entre 20 et 79 ans qui ont complété soit le Kia Marama ou le Piriti treatment programme et ont été libéré de prison en communauté entre juillet 2008 et décembre 2008.
McAlinden, A.-M., Farmer, M., et Maruna, S. (2017). <i>Desistance from sexual offending: Do the mainstream theories apply? Criminology and Criminal Justice, 17(3), 266-283. https://doi.org.biblioproxy.uqtr.ca/10.1177/1748895816670201</i>	Analyse si les théories du désistement peuvent s'appliquer pour les AIS.	Qualitative entrevue, empirique	32 individus qui ont été reconnus coupables d'un crime de nature sexuelle contre un enfant. Ils sont sous supervision ou probation en Angleterre et Wales 25 qui n'ont pas récidivé depuis 5 ans et 7 qui ont commis un autre crime de nature sexuelle.
Sandbukt, I. J. (2021). <i>Reentry in Practice: Sexual Offending, Self-Narratives, And the Implication of Stigma in Norway. International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology.</i>	Examiner le discours interne des AIS après leur réinsertion sociale afin de comprendre son influence et parallèlement son impact sur leur discours identitaire.	Qualitative, semi-structurelle entrevue	18 AIS qui sortent de prison en Norway.

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon
Göbbels, S., Willis, G. M., et Ward, T. (2013). <i>Current re- entry practices in sex offender treatment programs: desistance facilitating or hindering? Journal of Sexual Aggression</i> , 20(3), 354-366. https://doi.org/10.1080/ 13552600.2013.820850	Étudier les pratiques de réinsertion dans les programmes pour les AIS et souligner ce qui aide et ce qui ne favorise pas le processus de désistement.	Quantitative, semi- structurelle entrevue	13 AIS qui participaient au programme de Wilis et <i>al.</i> 's (2013)
Baker, T. Z., Kriste, A., Jill, G (2019). <i>Incarcerated for a sex Offense: In- Prison Experiences and Concerns about Reentry</i> . Vol.33(2) 135- 156.	Examiner l'impact d'être incarcéré chez les AIS en lien avec leur réinsertion.	Analyses mixtes (échelle Likert) Groupe comparatif, ASI non sexuel	276 AIS dont 14 étaient des femmes

Résultats

Dans un premier temps, cette section présentera l'analyse des articles empiriques retenus en regard des facteurs de protection sociocommunautaires chez les AIS permettant de favoriser leur réinsertion. Les thèmes suivants seront explorés : 1) le soutien social ; 2) l'engagement social ; 3) la planification. Dans un deuxième temps, les obstacles sociaux et communautaires seront expliqués les grands thèmes seront 4) la réaction sociale de la communauté ; 5) les conséquences de la stigmatisation. L'appendice A résume les résultats présentés dans cette section.

Facteurs de protection sociocommunautaires

Plusieurs leviers permettent de favoriser la réinsertion sociale des AIS. Dans cette section, le soutien se décortique en trois catégories, soit les groupes spécialisés, le soutien de la famille, la relation avec leur agent de probation, l'engagement social et la planification.

Soutien social

Le soutien social peut notamment provenir des groupes de soutien, de la famille, des amis et des ressources professionnelles comme l'agent de probation. Le soutien social est une clé centrale dans le processus de réinsertion sociale pour les AIS (Barker *et al.*, 2019 ; Bohmert *et al.*, 2018 ; Göbbels *et al.*, 2013 ; Wills *et al.*, 2013). Ces études mentionnent que les AIS peuvent bénéficier d'un réseau de personnes qui leur apporte des connexions sociales et qui les aide à surmonter la stigmatisation vécue dans la communauté. Les différents facteurs qui favorisent la réinsertion des AIS seront abordés en lien avec le groupe de personnes qui aide les AIS dans leur réinsertion sociale.

Groupe spécialisé

Le groupe spécialisé ou aussi appelé groupe de soutien compte des individus bénévoles qui accompagnent les AIS afin de les aider dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur réinsertion sociale. L'étude de Bates et ses collègues (2012) ainsi que celle de Bohmert et ses collègues (2018) suggèrent qu'un soutien social provenant d'un groupe spécialisé favorise le

bien-être des AIS tout en diminuant leur isolement social (Bohmert *et al.*, 2018 ; Bates *et al.*, 2012). Le soutien des membres de ce groupe aide les AIS à adopter des comportements prosociaux auprès des membres de leur entourage immédiat, mais aussi au sein de nouvelles relations qu'ils développent (Bates *et al.*, 2012). En fait, 61% des membres de l'étude de Bates et ses collègues (2012) rapportent avoir adopté des comportements et attitudes prosociaux (réduction de l'isolement social, une amélioration des compétences sociales et une meilleure gestion des émotions, comme démontrer de la compassion ou encore dans la manière de résoudre leurs problèmes) (Bates *et al.*, 2012). Pour la moitié de l'échantillon de cette même étude, il semble que les groupes spécialisés améliorent les relations familiales des AIS et les aident à développer des relations avec des partenaires qui ont un âge adéquat (Bates *et al.*, 2012). Des résultats similaires au niveau de l'amélioration des relations familiales sont observés dans l'étude de Bohmert et ses collègues (2018). De plus, dans l'étude de Bates et ses collaborateurs (2012), il est observé que ce groupe a encouragé les AIS à retourner aux études ou à se trouver un emploi. Par ailleurs, 70% des participants mentionnent que leur expérience peut possiblement diminuer leur sentiment d'isolement et augmenter leur niveau de bien-être (Bates *et al.*, 2012). Aussi, le groupe encourage les membres à consulter pour leur problème de santé mentale, 13% des membres ont d'ailleurs cherché de l'aide en lien avec leur consommation (Bates *et al.*, 2012). Bohmert et ses collègues (2018) ajoutent que le groupe peut aider les AIS à trouver un logement, ou encore les soutenir financièrement lorsqu'ils en ont besoin. De ce fait, 28% des membres avaient des difficultés financières et ont reçu du soutien de la part des bénévoles grâce à des conseils ou de l'assistance (Bates *et al.*, 2012). De plus, sept participants mentionnent avoir reçu un soutien émotionnel de la part des membres (Bohmert *et al.*, 2016). Cette même étude révèle que le groupe favorise la vie en communauté et peut redonner de l'espoir aux AIS face à leur avenir. Par contre, ces groupes ne sont parfois pas suffisants pour surmonter les barrières personnelles ou structurelles (Bohmert *et al.*, 2018). Le développement d'un groupe social permettant d'avoir du soutien et d'avoir des occasions d'échanger avec la communauté favorise la réinsertion sociale des AIS (Göbbels *et al.* 2013).

Soutien familial

Le soutien social venant de la famille est un facteur primordial pour favoriser une réinsertion sociale réussie chez les AIS (Baker *et al.*, 2019 ; Russel *et al.*, 2013). L'étude de Baker et ses collègues (2019) mentionne que le type de relation familiale peut avoir un impact sur les AIS. L'implication de la famille dans le processus de réinsertion est un aspect qui contribue positivement à son succès (Göbbels *et al.*, 2013 ; Gwenda *et al.*, 2012). L'étude de Göbbels et ses collègues (2013) met en évidence une corrélation positive entre certaines pratiques recommandées dans la littérature et les pratiques actuellement observées dans l'échantillon de l'étude de Willis *et al.* (2013), en matière de réinsertion sociale des AIS. Cette étude suit 13 programmes pour les AIS. Les résultats suggèrent que la présence d'un réseau social positif autour d'eux semble avoir un impact positif sur leur réinsertion sociale (Göbbels *et al.*, 2013). Les chercheurs observent que les AIS ressentent moins de craintes et se sentent moins à risque de commettre un autre délit lorsqu'ils ont des relations positives et un soutien de la part de leur famille (Baker *et al.*, 2019). Par conséquent, avoir une relation significative avec leur famille est liée à une diminution de l'angoisse face à la perspective de trouver un emploi après leur sortie (OR= .75, p > .001), de même que la peur de ne pas se trouver un logement (OR = .60, p < .001) (Baker *et al.*, 2019). Cependant, l'étude de Bohmert et ses collègues (2018) mentionne que dans les faits, les AIS dans leur étude ont peu de soutien de la part des membres de leur famille, que ce soit au niveau social ou financier (habitation et matériel). Ce manque de soutien apporte une barrière à leur réinsertion (Bohmert *et al.*, 2018).

Relation avec leur agent de probation

Les agents de probation jouent un rôle important dans la réinsertion sociale des AIS (Cooley *et al.*, 2017 ; Göbbels *et al.*, 2013 ; Russel *et al.*, 2013). La relation que ces derniers entretiennent avec la personne peut impacter l'intégration positive des AIS dans la société. Par exemple, lors de la sortie de l'établissement carcéral, les informations livrées par leur agent permettent aux AIS de savoir ce à quoi ils devraient s'attendre lors de leur retour en communauté et ainsi éviter de mauvaises surprises (Göbbels *et al.*, 2013). De ce fait, cela permet de prévoir des interventions ou encore des stratégies pour éviter les obstacles. L'étude de Russel et ses

collègues (2013) mentionne que la flexibilité des agents et le lien de confiance qu'ils établissent sont des facteurs qui favorisent la réinsertion sociale. Dans cette même étude, les AIS mentionnent qu'ils estiment important que leurs agents de probation s'intéressent à eux et les considèrent comme des individus ayant des espoirs et des rêves (Russel *et al.*, 2013). Ainsi, les AIS mentionnent avoir besoin que leurs agents de probation les soutiennent sur le plan personnel et structurel, en les épaulant et en étant compréhensifs, afin de favoriser leur réinsertion sociale (Russel *et al.*, 2013). Pour finir, le soutien émotionnel de l'agent de probation peut encourager les AIS à chercher de l'aide auprès d'eux lorsqu'ils vivent une difficulté professionnelle. De plus, il mentionne que leur relation avec l'agent peut agir comme un mécanisme social qui les empêche de refaire un délit (Cooley *et al.*, 2017).

Engagement social

L'engagement social des AIS est essentiel dans leur processus de réinsertion sociale. Les études de Wills et ses collaborateurs (2012) ainsi que Russel et ses collaborateurs (2013) soulignent l'importance d'un engagement actif dans les programmes de réinsertion (ex. employabilité) offerts pendant l'incarcération et cet engagement doit se poursuivre au niveau de la communauté.

Emploi

Le fait que les AIS aient un emploi et s'y investissent de manière active favorise leur réinsertion sociale (McAlinden *et al.*, 2017 ; Göbbels, 2013). En fait, ces études suggèrent qu'un emploi augmente le réseau social des AIS et leur permet d'adopter des comportements prosociaux dans la communauté, tout en favorisant le développement d'une nouvelle identité. Par contre, l'étude ne démontre pas de lien direct entre le désistement et l'identité au travail (McAlinden *et al.*, 2017). De ce fait, un désistement réussi n'est pas nécessairement lié à une opportunité d'emploi, mais l'emploi est plutôt une forme de point tournant dans le discours des AIS (McAlinden *et al.*, 2017). De plus, les AIS ayant un emploi mentionnent que celui-ci donne un sens à leur vie et diminue leur risque de récidive (McAlinden *et al.*, 2017). Le travail leur permet d'avoir une routine et d'être occupés. Malgré l'importance d'un emploi dans la routine

des AIS, l'étude de Russell et ses collègues (2013) observe que c'est dans cet environnement que la plupart des expériences négatives se déroulent. Cette étude fait mention que certains AIS nomment vivre du rejet ou encore avoir entendu de fausses rumeurs propagées à leur sujet. Malgré ces embûches possibles, il semble que le fait de trouver un emploi après leur incarcération et le développement de compétences professionnelles dans leur travail les aide à avoir une réinsertion sociale réussie sur le plan économique (Baker *et al.*, 2019 ; McAlinden *et al.*, 2017 ; Göbbels *et al.*, 2013).

Planification

Dans les programmes de réinsertion sociale chez les AIS, il est question de la planification du réseau social ainsi que les accommodements pour le logement (trouver un hébergement sécuritaire). Ainsi, certaines études s'intéressent au lien entre la planification et l'expérience vécue des AIS en communauté (Gwenda *et al.*, 2012 ; Göbbels *et al.*, 2013). La coordination de leur emploi et de leur logement est étroitement liée à une expérience positive lors de leur réintégration dans la communauté (Gwenda *et al.*, 2012). Effectivement, lorsque l'AIS a un endroit fixe pour le logement et un emploi en vue une fois sorti de prison, la réinsertion sociale a plus de chances d'être positive. L'étude démontre que le soutien social par des professionnels reste constant ou augmente une fois leur sortie de prison. En conséquence, lorsque le soutien social a été préalablement planifié avec l'agent de probation, l'étude montre que les AIS reçoivent de l'aide des différents systèmes (Gwenda *et al.*, 2012).

La planification d'une réponse adéquate aux besoins de base comme le logement est importante pour une réinsertion sociale positive (Göbbels *et al.*, 2013). Un accompagnement adéquat par des ressources d'aide s'avère un facteur positif en regard de la réinsertion sociale des AIS (Göbbels *et al.*, 2013). Par ailleurs, l'étude de Göbbels et ses collègues (2013) s'intéresse au lien entre la préparation de leur emploi avant leur sortie de prison et leur expérience de réinsertion positive. Or, malgré la planification réalisée, aucun des AIS n'a pu se trouver un emploi avant sa sortie de prison. Les contraintes juridiques auxquelles les AIS de l'étude faisaient face après leur libération (telles les rencontres avec leur agent de probation) seraient en cause.

Pour leur part, Gwenda et ses collègues (2012) n'ont trouvé aucun lien significatif entre la planification d'un emploi et une expérience de réinsertion positive. Malgré ces constats, l'importance de la planification d'un emploi est tout de même mentionnée à plusieurs reprises dans la littérature (Backer *et al.*, 2019 ; McAlinde *et al.*, 2017 ; Göbel *et al.*, 2013). Cependant l'accès à un soutien juridique pour aider les AIS à comprendre les restrictions légales qui leur sont imposées est essentiel (Bohmert *et al.*, 2018; Willis *et al.*, 2013 ; Tewksbury 2012).

Programmes

La participation au programme «of Primary Goods» durant l'incarcération influence positivement la réinsertion sociale des AIS (Baker *et al.*, 2019 ; Göbbel *et al.*, 2013). Ce programme se concentre principalement sur leur autonomie, les connexions sociales et leurs compétences (Baker *et al.*, 2019). D'ailleurs, 24,8% des AIS dans cette étude rapportent être inquiets par leur situation en regard du logement, 13,5% sont inquiets face à une potentielle récidive et 13,5% sont inquiets en regard de l'emploi (Baker *et al.*, 2019). L'étude de Russell et ses collègues (2013) mentionne que pour favoriser leur réinsertion sociale, les personnes doivent croire en leur avenir et en leur capacité de réintégrer la société. Le développement d'une identité positive qui n'est pas seulement définie par leur délit est aussi important (Göbbels *et al.*, 2013). Les différents programmes doivent avoir une continuité après leur libération et se poursuivre dans la communauté (Göbbels *et al.*, 2013 : Willis *et al.*, 2013). Ces deux mêmes études mentionnent l'importance que ces programmes doivent inclure la gestion de la colère ainsi qu'une réflexion sur les comportements sexuels. De plus, un programme qui adopte une approche holistique et intégrée du soutien pour la santé mentale, de l'éducation, le soutien communautaire, et qui aide les AIS à obtenir une stabilité émotionnelle est crucial (Bohmer *et al.*, 2018 ; McAlinden *et al.*, 2017 ; Tewksbury, 2012).

Obstacles sociaux et communautaires

Bien que les études témoignent des facteurs qui favorisent la réinsertion sociale des AIS, elles mentionnent aussi des barrières et des facteurs qui rendent difficile leur retour en communauté. Des obstacles peuvent relever de caractéristiques personnelles. Malgré l'aide des

groupes spécialisés, ces groupes ne sont parfois pas suffisants pour surmonter les barrières personnelles ou structurelles (Bohmert *et al.*, 2018). Dû à des problèmes de consommation, quatre AIS du groupe faisant partie de cette étude ont récidivé (Bohmert *et al.*, 2018). Cependant, il s'agit souvent de facteurs multifactoriels et la consommation peut être un facilitateur au niveau du passage à l'acte (Bohmert *et al.*, 2018). Effectivement, la consommation était un enjeu majeur à une rechute. Dans les paragraphes suivants, les obstacles sociaux et communautaires seront abordés ainsi que les conséquences de la stigmatisation.

Réaction sociale

Les études actuelles montrent que la commission d'un crime de nature sexuelle entraîne systématiquement une étiquette négative pour la personne autrice du crime de la part de la société (Russell 2013 ; Sandbukt 2021 ; Tewksbury, 2012). Cette étiquette et la stigmatisation qui en découle entraînent des pertes et des difficultés au niveau des relations sociales (Sandbukt, 2021 ; Baker *et al.*, 2019). Parmi les conséquences de la stigmatisation, les AIS rencontrent des défis reliés à l'accès au logement et à la recherche d'un emploi (Sandbukt, 2021 ; Baker *et al.*, 2019 ; Russell *et al.*, 2013 ; Gwenda *et al.*, 2012). Les AIS vivent également davantage de discrimination et différentes formes de persécution comme le harcèlement, le jugement et la propagation de fausses rumeurs à leur égard. Ces phénomènes sont plus fréquemment présents au travail, selon l'étude de Russell et ses collègues (2013). Cette dévalorisation est une barrière à leur intégration communautaire. L'étude de Tewksbury (2012) analyse les perceptions des AIS face au regard que la population porte sur eux. Cette étude mentionne que les AIS sentent que la communauté ne les perçoit pas comme des individus avec des qualités et des défauts, mais les perçoit uniquement en fonction de l'infraction sexuelle qui a été commise. Ils seront alors étiquetés en étant « les pires des pires » ou encore comme des « monstres », ce qui constitue un obstacle sérieux à l'intégration sociale (Tewksbury, 2012).

Le discours des AIS face à leur perception de la société est plutôt négatif (Russell *et al.*, 2013 ; Tewksbury, 2012). La majorité des études (Sandbukt, 2021 ; McAlinden *et al.*, 2017 ; Russell *et al.*, 2013) soulève que les AIS vivent un isolement social plus grand que ceux qui

commettent d'autres types d'infraction. Ainsi, les visites en prison de la part de leur famille et les relations qu'ils entretiennent avec eux sont moins importantes et significatives comparativement aux auteurs d'infractions plus générales (Baker *et al.*, 2019).

Conséquences de la stigmatisation

La stigmatisation vécue par les AIS peut se manifester dans différents milieux de vie (Tewksbury, 2012 ; McAlinden *et al.*, 2017 ; Cooley *et al.*, 2017 ; Sandbukt, 2021). Les conséquences d'une internalisation et d'une externalisation du stigma seront exposées dans cette partie, de même que les conséquences structurelles.

L'auto-stigmatisation et ses impacts

La stigmatisation des AIS par la communauté a des impacts sur leur statut social et leur identité personnelle (McAlinden *et al.*, 2017 ; Tewksbury, 2012). L'internalisation des stigmas est un phénomène qui entraîne des conséquences dans le processus de réinsertion sociale des AIS. À ce propos, l'étude de Tewksbury (2012), démontre que les AIS se résignent au fait que leur statut de « délinquant sexuel » ne leur permet pas d'avoir autant d'opportunités que les autres afin d'atteindre leurs objectifs personnels. Dans cette étude, deux comportements sont observés chez les AIS. Ils peuvent internaliser ou externaliser les stigmas.

En internalisant, ils vivent des sentiments négatifs comme la honte, la culpabilité, la peur ainsi qu'un sentiment d'injustice (Sandbukt, 2021 ; Tewksbury, 2012). Ces sentiments peuvent amener les AIS à se sentir exclus de la société, à se sentir traités injustement et à penser qu'ils ne devraient pas être intégrés dans la société (Sandbukt, 2021 ; Tewksbury, 2012). Ils peuvent aussi ressentir de la honte face aux conséquences possibles sur leur famille. De plus, ils peuvent être plus craintifs sur plusieurs plans de leur vie. En fait, l'étude de Cooley et ses collègues (2017) mentionne que les AIS peuvent avoir peur que leur thérapeute les dénonce injustement s'ils leur font part de leurs intérêts sexuels atypiques. La peur que leurs actions soient interprétées incorrectement est soulevée dans les études (Sandbukt, 2021 ; Cooley *et al.*, 2017). Finalement, les AIS vivent plus d'anxiété que les autres auteurs d'infractions plus générales puisqu'ils

craignent d'être victimes de fausses accusations ou encore que de fausses rumeurs soient propagées à leur sujet (Sandbukt, 2021 ; Russell *et al.*, 2013).

Les AIS peuvent également externaliser les stigmas et ainsi exprimer de la frustration et se sentir comme des victimes de la société, en rejetant la faute sur cette dernière (Tewksbury, 2012). Cela peut donc amener certains AIS à s'exclure de la société et les amener à être hostiles face à la communauté (Tewksbury, 2012). L'étude de Sandbukt (2021) et celle de Russel et ses collègues (2013) ajoutent que les AIS expliquent souvent la stigmatisation qu'ils subissent en termes de facteurs externes. Ainsi, ils ont tendance à rejeter la faute sur leur environnement, par exemple, à justifier l'infraction sexuelle à cause des conditions de leur environnement ou de leur stress qu'ils auraient vécu.

Structurel

Malgré la planification réalisée afin de trouver un logement ou un emploi, les études montrent que l'expérience de réinsertion dans la communauté peut comporter plusieurs obstacles (Sandusky, 2021 ; Russell *et al.*, 2013 ; Gwenda *et al.*, 2012). L'étude de Russel et ses collègues (2013) rapporte que les employeurs des AIS ne sont pas en mesure de les accommoder au niveau de leurs contraintes judiciaires. Les refus pour adapter leur horaire lorsqu'ils doivent comparaître au tribunal ou rencontrer leur agent de probation en sont des exemples. De plus, certaines barrières structurelles peuvent rendre la recherche d'un emploi difficile (rendez-vous avec leur agent de probation ou moment de parution en cours) (Russell *et al.*, 2013). Les AIS mentionnent également que les services de soutien sont parfois difficiles à obtenir une fois qu'ils sont dans la communauté. Par exemple, certains mentionnent avoir reçu peu d'aide de la part des professionnels lors des transitions en raison du manque de personnel (Göbbel *et al.*, 2013).

D'un autre côté, le registre de délinquants semble constituer un obstacle pour les AIS (Cooley *et al.*, 2017). En effet, certains affirment que le registre peut être perçu comme une menace à leur nouvelle identité, renforçant leur sentiment de honte et le stigmate social associé à leur comportement. De plus, certains considèrent le registre comme un rappel constant de leurs

difficultés à se contrôler. Au contraire, un répondant de l'étude de Cooley *et al.* (2017) rapporte que le registre l'aide à ne pas récidiver, car cela lui rappelle son passé et l'incite à ne pas perdre de vue les progrès réalisés depuis sa sortie de prison.

Dans un autre ordre d'idées, la notification au public du registre des délinquants est une pratique présente dans certains pays. Cette pratique consiste à rendre accessible au public la liste des personnes qui ont été condamnées pour un acte sexuel, avec ou sans contact, sur des personnes mineures. Ainsi, la communauté sait si un AIS habite maintenant dans le voisinage. Cette réalité augmente les enjeux que vivent les AIS au niveau de leur réinsertion sociale. Cela entraîne encore plus d'isolement social et il est plus difficile pour les AIS de trouver un logement ou un emploi lorsque la communauté a accès au registre. Cela contribue à augmenter le stress vécu par les AIS et impacte négativement le processus de désistement (Cooley *et al.*, 2017).

Discussion

L'objectif de l'essai est d'identifier les facteurs sociocommunautaires qui facilitent la réinsertion sociale chez les auteurs d'infractions sexuelles. Dans cette section, les principaux résultats concernant les facteurs de protection et les obstacles sont discutés à la lumière de la recension. Parmi eux, l'importance du réseau social, des programmes de réinsertion et de la planification, de même que la réaction sociale et les conséquences de la stigmatisation seront abordés. Enfin, des pistes d'interventions en psychoéducation sont explorées. Les modèles théoriques tels que le désistement assisté, le Risque Besoins Réceptivité (RBR) et le GLM seront utilisés pour approfondir les différents résultats.

Les facteurs favorisant la réinsertion sociale

Les principaux résultats des études analysées font état des facteurs clés qui favorisent une réinsertion sociale réussie. Le modèle du désistement assisté sera approfondi pour faire des liens avec chacun des facteurs favorisant la réinsertion sociale.

Il est important de rappeler que le désistement assisté (Dufour *et al.*, 2020) réfère à l'arrêt des comportements criminels et l'intégration sociale. Ce modèle sous-tend que l'individu doit s'impliquer dans un changement identitaire qui s'éloigne du parcours criminel. Il implique des interventions professionnelles et des programmes de réhabilitation pour arrêter les comportements socialement inadaptés (Dufour *et al.*, 2020).

Le réseau social

Les AIS ayant un bon support au niveau social sont plus susceptibles de réussir leur réinsertion sociale (Barker *et al.*, 2019 ; Bohmert *et al.*, 2018 ; Göbbels *et al.*, 2013 ; Wills *et al.*, 2013). Ce support peut être formel ou informel (Bohmert *et al.*, 2018) et peut provenir de différents groupes de personnes ou d'individus, dont les groupes de soutien, la famille ou encore l'agent de probation.

D'une part, le groupe de soutien spécialisé permet aux AIS de briser l'isolement une fois en communauté (Bohmert *et al.*, 2018 ; Bates *et al.*, 2012). D'autre part, ce groupe leur permet

d'adopter des comportements prosociaux, tout en leur permettant d'apprendre des stratégies pour répondre à leurs besoins sans utiliser des stratégies inappropriées (Bohmert *et al.*, 2018 ; Bates *et al.*, 2012 ; Forst *et al.*, 2009). Ce type de soutien aide les AIS à se sentir soutenus dans leur quotidien et à avoir des occasions d'échanger avec la communauté, ce qui facilite leur réinsertion sociale (Göbbels *et al.* 2013). De plus, selon la théorie du désistement assisté, il est souhaitable que l'AIS développe un capital humain et social pour favoriser sa réinsertion. Ces deux concepts reposent sur le principe que, malgré les capacités de l'individu à changer, il doit avoir les opportunités pour les mettre de l'avant dans son environnement (McNeil, 2006). Ainsi, le groupe spécialisé contribue à offrir aux personnes un endroit thérapeutique leur permettant d'avoir des opportunités de mettre en pratique leurs habiletés sociales et de participer à des rencontres qui les informent sur des concepts comme la gestion des conflits ou la communication. Cela favorise l'adoption de nouveaux comportements prosociaux et le développement d'une nouvelle identité (Bohmert *et al.*, 2018 ; Bates *et al.*, 2012 ; Forst *et al.*, 2009). Le groupe spécialisé vient soutenir l'acquisition des habiletés sociales de l'AIS qui est centrale dans les besoins de base proposés par le «*Good lives model*».

Pour ce qui est du soutien de la famille, la présence des membres de l'entourage diminue les craintes que les AIS peuvent avoir pour trouver un logement ou un emploi (Bohmert *et al.*, 2018). De plus, le soutien est un facilitateur dans leur réinsertion sociale (Göbbels *et al.*, 2013 ; Gwenda *et al.*, 2012 ; Baker *et al.*, 2019 ; Russel *et al.*, 2013). Selon le modèle du désistement assisté, le soutien de la famille joue un rôle primordial dans la construction d'une nouvelle identité non criminelle (Göbbels *et al.*, 2012). Effectivement, la famille est une forme de contrôle informel qui permet à l'AIS de s'éloigner du parcours criminel.

La relation entretenue par les AIS et leurs agents de probation est également centrale dans leur parcours (Cooley *et al.*, 2017 ; Göbbels *et al.*, 2013 ; Russel *et al.*, 2013). Effectivement, lorsque la relation est positive et que l'agent de probation n'incarne pas les préjugés de la société, la réinsertion sociale est plus facilement réussie (Russel *et al.*, 2013). Dans cette optique, il est important que l'agent de probation travaille avec l'AIS dans un but commun plutôt que de vouloir changer la personne sans son accord (Farrall *et al.*, 2014 ; McNeill, 2006). Ce constat fait

référence à la fois à l'alliance de travail et au lien de confiance que les deux personnes entretiendront dans le processus de réinsertion sociale (McNeill, 2006). L'AIS doit être vue comme un auteur de changement, et non seulement comme une personne passive pour réussir le processus (Villeneuve *et al.*, 2020). Tout comme le support de la famille, l'agent de probation est lui aussi un facilitateur au niveau de la création d'une nouvelle identité non criminelle. De plus, il procure à l'AIS une transition plus stable dans ce processus (Göbbels *et al.*, 2012). En aidant les AIS dans l'emploi et le logement, il renforce leur engagement vers un parcours non criminel et, par le fait même, favorise leur réinsertion sociale (Göbbels *et al.*, 2012).

Les programmes

Malgré l'importance du soutien social apporté aux AIS, les programmes jouent également un rôle clé dans l'acquisition de nouvelles stratégies et compétences. Les résultats des études analysées dans l'essai suggèrent que les programmes proposés aux AIS doivent contenir certains éléments clés pour une réinsertion sociale positive. De ce fait, certaines études favorisent l'implantation du modèle « *GLM* » afin de répondre aux besoins fondamentaux des AIS (Baker *et al.*, 2019 ; Göbbel *et al.*, 2013 ; Willis *et al.*, 2013 ; Ward *et al.*, 2007). Les programmes qui intègrent ce modèle augmentent les compétences et le réseau social des AIS, qui sont tous deux des facilitateurs dans la réinsertion sociale (Bohmer *et al.*, 2018 ; McAlinden *et al.*, 2017 ; Tewksbury 2012). Effectivement, dans la perspective du désistement assisté, il est recommandé de tenir compte du contexte relationnel de la personne et de maintenir les contacts familiaux, autant lors de l'incarcération qu'à leur retour en communauté (Boman et Mowen, 2018). De plus, les relations interpersonnelles aident à maintenir un engagement vers le changement.

D'autre part, les études indiquent que les programmes incluant la gestion des émotions favoriseraient la réinsertion sociale (Bohmer *et al.*, 2018 ; McAlinden *et al.*, 2017 ; Tewksbury 2012). De ce fait, en augmentant l'auto-contrôle et en augmentant les stratégies pour gérer leurs frustrations, les AIS utilisent des comportements prosociaux et s'éloignent du parcours criminel (Göbbels *et al.*, 2012). En ayant des stratégies socialement acceptables pour répondre à leurs

besoins et en identifiant leurs frustrations, une rupture au niveau de la chaîne délictuelle peut survenir (Pitcher, 1990).

Par ailleurs, les interventions faites dans les programmes doivent être adaptées aux besoins et aux capacités de l'AIS. Le processus du désistement assisté est dynamique et évolutif. Il dépend autant de l'engagement de l'individu que des facteurs environnementaux influençant le parcours de réinsertion sociale (Villeneuve *et al.*, 2020 ; Göbbels *et al.*, 2012). Les forces et les ressources personnelles de l'AIS doivent être soutenues pour permettre un changement identitaire (McNeil et Maruna, 2007). Cela peut se définir par l'accentuation des forces de l'individu pour adopter des comportements socialement acceptables face à des situations problématiques, afin qu'il n'adopte pas de gestes criminels pour résoudre un problème (Göbbels *et al.*, 2012). Effectivement, dans le désistement assisté, l'AIS doit développer des stratégies d'empathie, de responsabilisation et de développement de l'auto-efficacité. En ayant un programme misant sur ses compétences, l'AIS s'engage vers un processus de changement d'identité.

De plus, les programmes qui mettent de l'avant la réponse au besoin criminogène, comme dans le modèle RBR (Andrews et Bonta, 1990), aident les AIS à avoir une réinsertion sociale réussie (François *et al.*, 2018). Aussi, des thérapies cognitivo-comportementales semblent avoir des effets positifs au niveau de la diminution des distorsions cognitives que l'AIS peut avoir lors de l'infraction (Pitchers, 1990).

La planification

La planification de la sortie de prison est un élément clé pour permettre aux AIS d'avoir une réinsertion plus facile (Gwenda *et al.*, 2012 ; Göbbels *et al.*, 2013). Plus spécifiquement, la planification au niveau de l'emploi et du logement est importante pour venir contrer les obstacles présents.

De plus, le fait d'avoir un emploi favorise la création d'une nouvelle identité, ce qui contribue à l'éloignement du parcours criminel (Göbbels *et al.*, 2012). Effectivement, le fait d'avoir un emploi procure aux AIS une stabilité financière, mais cela leur permet aussi d'avoir un

projet de vie concret. L'emploi peut les maintenir hors du parcours criminel par peur de perdre les progrès réalisés (McAlinden *et al.*, 2017). Les études de Sampson et Laub (1993), ainsi que Farrall et Caverley (2006) soutiennent l'importance d'avoir un emploi satisfaisant, ou encore la poursuite de sa scolarité afin que l'AIS mise sur ses forces pour avoir un changement identitaire. De ce fait, l'emploi est une clé essentielle lorsque vient le moment de définir une nouvelle identité comme le propose le modèle du désistement assisté de Maruna (2001).

En addition, la planification des services peut transparaître sur le plan de l'évaluation du niveau de risque de la personne. Comme le propose le modèle RBR, la réinsertion sociale est plus réussie lorsque les interventions et l'accompagnement sont proportionnels au niveau de risque de la personne (Benbouriche, 2016). Le modèle propose de travailler sur les besoins criminogènes (p. ex. : l'isolement social ou encore l'emploi).

Les obstacles à la réinsertion sociale

Malgré les facteurs qui favorisent la réinsertion sociale des AIS, leur parcours peut être parsemé d'obstacles. De ce fait, la principale barrière identifiée par la littérature est la stigmatisation vécue.

La stigmatisation

Le principal frein à la réinsertion sociale des AIS est la réaction de la population et le stigma associé à leur infraction (Russell 2013 ; Sandbukt 2021 ; Tewksbury, 2012). Cette stigmatisation apporte des difficultés au niveau professionnel (Russell *et al.*, 2013) et au niveau de la création de leur nouvelle identité (Göbbels *et al.*, 2012).

Lorsque l'AIS internalise le stigma véhiculé par la société, la création d'une identité non criminelle est plus difficile à adopter et vient limiter le processus de réinsertion sociale, comme le propose le modèle du désistement assisté (Göbbels *et al.*, 2012). De ce fait, le script renforcé par la stigmatisation de la société maintient les AIS dans leur identité criminelle. Ceux-ci ne voient pas d'espérance ou de motivation à changer de parcours, ce qui met un frein à la première phase du désistement assisté (Maruna, 2001). Cette stigmatisation rend aussi la préservation de l'emploi

difficile pour les AIS, en raison des persécutions vécues. Les besoins criminogènes de l'AIS seront alors plus difficiles à combler dû aux barrières présentes dans leur environnement.

Implication pour la pratique psychoéducative

Dans un premier temps, dans l'éducation universitaire, il est primordial d'avoir des cours venant diminuer les préjugés que les étudiants pourraient avoir sur cette clientèle. Effectivement, les intervenants qui auront à côtoyer les AIS doivent faire fi des stéréotypes que la société peut propager. L'intervenant doit alors voir au-delà du geste commis par l'AIS et le considérer comme un individu qui a des difficultés d'adaptation. De plus, les psychoéducateurs peuvent travailler de manière indirecte auprès de cette clientèle, par exemple : un père d'un jeune en milieu scolaire ayant commis un délit à caractère sexuel.

En ce qui concerne le savoir-être (Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, 2018), il est primordial que la personne mette de l'avant le schème de la considération et l'empathie. Effectivement, l'intervenant doit considérer l'AIS comme un individu à part entière. Les intervenants doivent être sensibles à la réalité de l'AIS en diminuant le déséquilibre qu'ils peuvent vivre une fois leur sortie de prison. De plus, les objectifs doivent être réalistes et tenir compte des barrières auxquelles les AIS sont confrontés dans la communauté. Sur le plan du savoir (Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, 2018), les intervenants doivent miser sur les facteurs de protection recensés dans la littérature pour permettre aux AIS d'avoir une réinsertion sociale réussie.

Les interventions utilisées avec les AIS doivent être basées sur leurs forces et leurs capacités afin d'augmenter l'autonomie et de favoriser une réinsertion sociale adaptée à leurs besoins. La diminution des stigmas dans la société serait un facilitateur dans ce processus. La collaboration avec les membres de la famille et l'agent de probation est à privilégier pour que l'AIS travaille sur des objectifs communs qu'il souhaite atteindre. De ce fait, il est important de tenir compte des facteurs environnementaux qui influencent la réinsertion. Le modèle du désistement assisté fait mention des éléments qui doivent être considérés dans le cheminement des AIS, que ce soit l'emploi, le logement ou encore le réseau de soutien.

Dans le même ordre d'idée que celui du modèle du désistement, l'intervenant doit adopter une attitude d'*empowerment* (Parazelli, 2008) afin de permettre à l'AIS d'avoir le pouvoir sur son parcours et d'adopter des comportements qui s'éloignent du parcours criminel.

Pour finir, lors des interventions, l'intervenant ne doit pas oublier qu'une rechute ou un écart est possible et qu'il faut être réaliste dans les attentes données aux AIS. Effectivement, dans l'évaluation des résultats, il est important que l'intervenant ne mette pas l'AIS dans un déséquilibre trop grand. Effectivement, si un déséquilibre est trop important, l'AIS ne sera pas en mesure d'atteindre ses objectifs fixés. Cela va commencer dès l'évaluation de la situation. En effet, l'intervenant va devoir évaluer les capacités de l'individu, de même que les leviers présents dans l'environnement, pour miser sur ces derniers afin de diminuer l'écart entre sa situation actuelle et celle qu'il souhaite atteindre.

Limites de l'essai

Les limites de l'essai sont au niveau de la recension des écrits. L'article faisant mention du registre des délinquants disponible pour la population peut venir teinter les facteurs de protection, de même que les obstacles liés à la réinsertion (Cooley *et al.*, 2017). Dans ce même ordre d'idées, certaines études mentionnent un échantillon qui contient des femmes ou encore des agressions sexuelles faites sur des personnes majeures. Ces articles peuvent alors venir influencer les résultats et pourraient être un biais d'échantillonnage. Pour finir, les articles mentionnent l'ensemble des facteurs qui rendent difficile la réinsertion sociale des AIS et les défis qu'ils peuvent vivre. Cela a nécessité un élargissement de la question de recherche initiale, ce qui fait en sorte que toutes les études portant sur les obstacles ou les défis ne sont probablement pas recensées. Certaines études mentionnent des résultats qui n'étaient pas directement en lien avec la question de recherche.

Conclusion

Les principaux résultats des études suggèrent que le réseau social des AIS est central dans leur parcours de réinsertion sociale. Les programmes qui intègrent des éléments clés comme la gestion des émotions, l'auto-contrôle, de même que la réponse aux besoins fondamentaux des AIS s'avèrent les plus susceptibles de favoriser la réinsertion sociale. Par ailleurs, une planification du logement et de l'emploi est centrale pour les AIS, autant pour la diminution des craintes, mais aussi pour la formation d'une nouvelle identité. Cependant, la stigmatisation qui peut être vécue au quotidien par les AIS vient impacter négativement leur parcours et amène des obstacles supplémentaires dans leur réinsertion sociale. Pour donner suite à la recension des écrits, peu de travaux expliquent la problématique des infractions sexuelles en utilisant la perspective des AIS et leur réinsertion sociale. De ce fait, la majorité des études mentionnent les obstacles qu'ils peuvent vivre lors de leur entrée en société. Une sensibilisation aux difficultés que les AIS peuvent vivre serait pertinente, de même que les conséquences qu'une récidive engendre. Pour finir, il serait intéressant d'avoir des études qui analysent la différence entre les hommes et les femmes dans leur réinsertion sociale. Les études pourraient observer si les femmes ont une réinsertion sociale plus facile que les hommes ou si aucune différence significative n'est observable.

Références

Association des services de réhabilitation sociale du Québec. (2018). *Perception d'action renouvelée face à la délinquance.*

<https://asrsq.ca/assets/files/ASRSQ-Prévenir-réhabiliter-et-réintégrer.pdf>

Association Faire Face, « Le traitement médiatique des violences faites aux femmes : entre instrumentalisation et invisibilisation », *GLAD!* 04 | 2018, mis en ligne le 01 juillet 2018, consulté le 25 mars 2025. URL : <http://journals.openedition.org/glad/1020> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/glad.1020>

Aubut, J. (2016). Victimes et auteurs de violence sexuelle. Dunod.

Babchishin, K. M. (2015). The Puzzle of Intrafamilial Child Sexual Abuse: A Meta-Analysis Comparing Intrafamilial and Extrafamilial Offenders with Child Victims. *Journal of Child Sexual Abuse*, 24(2), 123-145. <https://doi.org/10.1080/10538712.2015.1006743>

Bagley, C., Bolitho, F. et Bertrand, L. (2000). Sexual abuse in childhood and its impact on adult interpersonal and sexual relationships: A review of empirical research. *Clinical Psychology Review*, 20(7), 1075-1095. [https://doi.org/10.1016/S0272-7358\(99\)00023-9](https://doi.org/10.1016/S0272-7358(99)00023-9)

Baker, T. Z., Kriste, A. et Jill, G. (2019). Incarcerated for a sex Offense: In-Prison Experiences and Concerns about Reentry. *Journal of sexual abuse*, Vol.33(2) 135-156.

Bates A., Macrae, R., Williams, D., et Webb, C., (2012). Ever-increasing circles: A descriptive study of Hampshire and Thames Valley Circles of Support and Accountability .2002–09 *Journal of Sexual Aggression*, 18:3, 355 373, DOI: 10.1080/13552600.2010.544415

Benbouriche, M. (2016). Projet de recherche AICLF. *Centre international de criminologie comparée*. https://www.cicc-iccc.org/files/prod/bourses_recipients_file/projet_recherche_AICLF_H2016_mbenbouriche.pdf

Bodart, Y.(2018) . Les phénomènes de groupe. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, Numéro 117-118(1), 119-146.<https://doi.org/10.3917/cips.117.0119>.

Bohmert, M. N., Duwe, G., et Hippel, N. K. (2018). Evaluating Restorative Justice Circles of Support and Accountability: Can Social Support Overcome Structural Barriers? *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 62(3), 739-758. <https://doi.org.biblioproxy.uqtr.ca/10.1177/0306624X16652627>

Boman, J. H. et Mowen, T. J. (2017). The role of turning points in establishing baseline differences between people in developmental and life-course criminology. *Criminology*, 56(1), 191-224. <https://doi.org/10.1111/1745-9125.12167>

Code criminel. (1985). *L.R.C. (1985), ch. C-46, art. 271. Gouvernement du Canada*. <https://Göbbels-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/section-271.htm>

Cooley, B. N., Moore, S., E. et Sample, L. L. (2017). The role of formal social control mechanisms in deterring sex offending as part of the desistance process. *Criminal Justice Studies*, 30(2), 136–157. <https://doi.org/10.1080/1478601X.2017.1299335>

Corneille, S. et Devillers, B. (2017). Quand le Good Lives Model rencontre les travailleurs psychosociaux : une invitation à un changement de posture professionnelle. *Service social*, 63(1), 12–28. <https://doi.org/10.7202/1040027ar>

F.-Dufour, I. et Brassard, R. (2014). The convert, the remorseful and the rescued: three different processes of desistance from crime. *Australian and New Zealand Journal of Criminology*, 47(3), 313–335.

François, A., Nolet, A.-M. et Morselli, C. (2018). Sociabilité carcérale et réinsertion. *Déviance et Société*, 42(2), 389-419. <https://doi.org/10.3917/ds.422.0389>.

Farrall, S. et Calverley, A. (2006). Understanding desistance from crime: Emerging theoretical directions in resettlement and rehabilitation. *Open University Press*.

Fondation Marie-Vincent. (2016). *Quelles sont les conséquences de la violence sexuelle*. <https://marie-vincent.org/cause/quelles-sont-les-consequences-de-la-violence-sexuelle/>

Forst, M. L., Fagan, J. et Vivona, T. S. (2009). Youth gangs and drugs: The challenge of changing patterns. *Crime et Delinquency*, 46(1), 82-101. <https://doi.org/10.1177/0011128700046001005>

Göbbels, S., Ward, T. et Willis, G. M. (2012). An integrative theory of desistance from sex offending. *Aggression and Violent Behavior*, 17(5), 453–462. [https://doi.org/10.1016/j.avb.2012.06.003\[1\]\(https://psycnet.apa.org/record/2012-19784-001\)](https://doi.org/10.1016/j.avb.2012.06.003[1](https://psycnet.apa.org/record/2012-19784-001))

Göbbels, S., Willis, G. M. et Ward, T. (2013). Current re-entry practices in sex offender treatment programs: desistance facilitating or hindering? *Journal of Sexual Aggression*, 20(3), 354-366. <https://doi.org/10.1080/13552600.2013.820850>

Gouvernement du Québec. (2025). *Aperçu de la réinsertion sociale au Québec*

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/services-correctionnels/reinsertion-sociale/apercu>

Griffiths, C. T., Dandurand, Y. et Murdoch, D. (2007). The social reintegration of offenders and crime prevention. *Public Safety Canada*. <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/scl-rntgrtn/index-en.asp>

Gwenda M. Willis, G. M. et Johnston L., (2012). Planning helps: The impact of release planning on subsequent re-entry experiences of child sex offenders. *Journal of Sexual Aggression*, 18:2, 194-208, DOI: 10.1080/13552600.2010.506576

Harauchamps, N. et Hanafy, I. Journal International De Victimologie International Journal Of Victimology. *Journal International De Victimologie*-numéro, 34, 4.

Hébert, M. (2011). L'agression sexuelle envers les enfants (Vol. 1). Puq.

Institut National de Santé Publique du Québec. (2025). *Conséquence de l'agression sexuelle sur la société*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/comprendre/consequences/societe#:~:text=Les%20conséquences%20sur%20la%20société,qui%20en%20sont%20davantage%20victimes>

Institut National de Santé Publique du Québec. (2025). *Les formes de violence sexuelle*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/comprendre/formes>

Institut National de Santé Publique du Québec. (2025). *Statistiques sur la violence sexuelle*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/statistiques#:~:text=Depuis%202014%2C%20les%20taux%20d,de%2034%20%253%2C5>.

Jodelet, D. (2011). Dynamiques sociales et formes de la peur. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 12(2), 239-256. <https://doi.org/10.3917/nrp.012.0239>.

Lafortune, D., Proulx, J. et Tourigny, M. (2010). *Les adultes et les adolescents auteurs d'agression sexuelle*. Dans M. Le Blanc et M. Cusson (dir.), *Traité de criminologie empirique* (4e éd., pp. 305-336). Les Presses de l'Université de Montréal.

Laws, D. R. et Ward, T. (2011). An integrative theory of desistance from sex offending. *Aggression and Violent Behavior*, 16(4), 279–289. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2011.04.003>

Mallion, J. S., Wood, J. L. et Mallion, A. (2020). Systematic review of 'Good Lives' assumptions and interventions. *Aggression and violent behavior*, 55, 101510.

Maruna, S. (2001). Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives. *American Psychological Association*.

Maruna 2, S. et Dubois, F. (2020). *De la réhabilitation au désistement assisté: transcender le modèle médical 1. Criminologie*, 53(1), 19-39.

Maruna, S. et Farrall, S. (2004). Desistance from crime: A theoretical reformulation. *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 43, 171- 194

McAlinden, A.-M., Farmer, M. et Maruna, S. (2017). Desistance from sexual offending: Do the mainstream theories apply? *Criminology et Criminal Justice*, 17(3), 266-283. <https://doi-org.biblioproxy.uqtr.ca/10.1177/1748895816670201>

McNeill, F. (2006). A desistance paradigm for offender management. *Criminology and Criminal Justice*, 6(1), 39-62. <https://doi.org/10.1177/1748895806060666>

McNeill, F., Farrall, S., Lightowler, C. et Maruna, S. (2012). Reexamining evidence-based practice in community corrections: Beyond “a-confined view” of what works. *Justice Research and Policy*, 14(1), 35-60.

McNeill, F., Farrall, S., Lightowler, C. et Maruna, S. (2012). *How and why people stop offending: discovering desistance*. Insights evidence summary to support social services in Scotland.

McNeill, F. et Maruna, S. (2007). Giving up and giving back: Desistance, generativity and social work with offenders. Dans G. McIvor et P. Raynor, *Developments in social work with offenders* (p. 224-239). Jessica Kingsley.

Michaud, P., et Proulx, J. (2009). Les préférences sexuelles des agresseurs sexuels internés dans un établissement psychiatrique à sécurité maximale. Dans P. M. Lafourture, J. Proulx et M. Tourigny (Éds.), *Traité de criminologie empirique* (pp. 667–686). Presses de l’Université de Montréal.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2001). *Orientations gouvernementales en matière d’agression sexuelle. Gouvernement du Québec*.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2000/00-807-1.pdf>

Ministère de la Sécurité publique (2024). *Criminalité au Québec – Infractions sexuelles en 2022*, Québec, 50 p.

Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. (2018), *Le référentiel de compétences lié à l’exercice de la profession de psychoéducatrice ou psychoéducateur au*

Québec. https://ordrepsed.qc.ca/wp-content/uploads/2022/03/Referentiel-de-competences_abrege_20181023-VF.pdf

Paquette, S. et Cortoni, F. (2020). Cognitions favorables aux infractions sexuelles : Une étude sur les distorsions cognitives. *Journal de Criminologie*, 35(4), 567-589. <https://doi.org/10.1234/jcrim.2020.35.4.567>

Parazelli, M. (2007). L'empowerment : de quel pouvoir s'agit-il ? Nouvelles pratiques sociales, 19(2), 1–12. <https://doi.org/10.7202/016046ar>

Pioch, C. et Aizawa, I. (2022). La violence sexuelle, un problème sociétal majeur mondial, une situation unique : le Japon. *Enjeux et société*, 9(1), 183–210. <https://doi.org/10.7202/1087834ar>

Pithers, W. D. (1990). Relapse prevention with sexual aggressors: A method for maintaining therapeutic gain and enhancing external supervision. In W. L. Marshall, D. R. Göbbels, et H. E. Barbaree (Eds.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offender* (pp. 343-361). Plenum Press. https://doi.org/10.1007/978-1-4899-0915-2_22

Russell, G., Seymour, F. et Lambie, I. (2013). Community Reintegration of Sex Offenders of Children in New Zealand. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 57(1), 55-70. <https://doi.org/10.1177/0306624X11426132>

Sampson, R. J. et Laub, J. H. (1993b). Turning points in the life course: Why change matters to the study of crime. *Criminology*, 31(3), 301-325. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9125.1993.tb01132.x>

Sandbukt, I. J. (2021). Reentry in Practice: Sexual Offending, Self-Narratives, And the Implication of Stigma in Norway. *International Journal of Offender Therapy et Comparative Criminology*.

Sécurité publique Canada. (2007). *La réintégration sociale des délinquants et la prévention du crime*. <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcts/pblctns/scl-rntgrtn/scl-rntgrtn-fra.pdf>

Statistique Canada. (2021). *La victimisation criminelle au Canada, 2019. Juristat*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00014-fra.htm>

Tewksbury, R. (2012). Stigmatization of Sex Offenders. *Deviant Behavior*, 33(8), 606–623. <https://doi.org/10.1080/01639625.2011.636690>

Turcotte, D. et Lindsay, J. (2016). L'intervention sociale auprès des groupes (4e éd.). *Chenelière Éducation*.

Viens, S., Tourigny, M., Lagueux, F. et Étienne, L. (2002). Évaluation des effets d'une thérapie de groupe pour adolescents auteurs d'agressions sexuelles. *Criminologie*, 45(1), 243–270. <https://doi.org/10.7202/1008384ar>

Villeneuve 1, M. P., F.-Dufour, I. et Farrall, S. (2020). Désistement assisté en contexte formel: une étude de la portée. *Criminologie*, 53(1), 41-71.

Wagner-Lapierre, C. É. (2019). Julie Desrosiers et Geneviève Beausoleil-Allard, L'agression sexuelle en droit canadien, 2e éd., Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2017, 405 p., ISBN 978-2-89730-310-5. *Les Cahiers de droit*, 60(1), 316-317

Ward, T., Mann, R. E. et Gannon, T. A. (2007). The good lives model of offender rehabilitation: Clinical implications. *Aggression and violent behavior*, 12(1), 87-107.

Whitaker, D. J., Le, B., Hanson, R. K., Baker, C. K., McMahon, P. M., Ryan, G., Klein, A. et Rice, D. D. (2008). Risk factors for the perpetration of child sexual abuse: A review and meta-analysis. *Child Abuse et Neglect*, 32(5), 529-548. <https://doi.org/10.1016/j.chabu.2007.08.005>

Willis, G. M., Prescott, D. S. et Yates, P. M. (2013). The Good Lives Model (GLM) in theory and practice. *Sexual Abuse in Australia and New Zealand*, 5(1), 3-9

Appendice A

Résumé des études incluses dans l'essai

Tableau A1*Résumé des études incluses dans l'essai*

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Cooley, B. N., Moore, S., E. et Sample, L. L. (2017). <i>The role of formal social control mechanisms in deterring sex offending as part of the desistance process. Criminal Justice Studies</i> , 30(2), 136–157. https://doi.org/10.1080/1478601X.2017.1299335	Explorer les mécanismes de contrôle formel comme le système de justice, la probation et les restrictions sociétales qui influencent le processus de désistement.	Analyse mixtes, méthode boule de neige	77 auteurs d'infractions sexuelles (AIS) enregistrés au registre. (71% non-dit au public) 38 membres famille (73% type de contact, mais 65% envers les enfants)	53% mentionnent que le type de contrôle social comme la probation et la libération conditionnelle les font suivre les règles par peur de perdre les progrès liés à certaines sphères de leur vie (p. ex. le travail, se rassembler avec leur famille ou encore le développement de nouvelles amitiés). Registre des délinquants : Le fait de devoir s'inscrire a des effets négatifs (certains mentionnent que c'est un inconvénient puisque cela maintient leur sentiment de honte et le stigma social associé avec à leur délit.) D'un point de vue plus positif, certains mentionnent apprécier le registre, car il leur rappelle qu'ils ont un problème à contrôler). La notification de leur crime est envoyée à la population ce qui pourrait diminuer le processus de désistement en augmentant leur sentiment de stress. La réaction sociale : Ils craignent d'être dénoncés par les thérapeutes s'ils verbalisent leurs intérêts sexuels considérant que la loi oblige les professionnelles à reporter un abus sexuel sur un enfant identifiable.

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats (Nebraska)
Tewksbury, R. (2012). <i>Stigmatization of Sex Offenders. Deviant Behavior</i> , 33(8), 606–623. https://doi.org/10.1080/01639625.2011.636690	Analyser la perception de la société envers les AIS ainsi que l'impact de la stigmatisation sur leur réhabilitation.	Qualitative entrevue semi-structurée, devis descriptif	24 AIS incarcérés dans un centre de sécurité moyen dans Midwest.	<p>Les AIS sont conscients des étiquettes et des stigmas négatifs auxquels ils seront confrontés à leur sortie de prison, mais ce stigma ne correspondra pas avec l'identité sociale avec laquelle ils s'identifient.</p> <p>Certains vont avoir une baisse d'estime de soi. Ils mentionnent que l'étiquette reçue peut faire en sorte que malgré leur implication positive et leurs comportements prosociaux, ils vont toujours avoir une étiquette négative.</p> <p><u>Expérience de la stigmatisation</u></p> <p>Si les AIS internalisent les sentiments négatifs et se voient négativement, il se peut qu'ils développent une vision négative de la société en générale.</p> <p>Si les AIS vivent des répercussions à cause de la stigmatisation et leur sentiment de culpabilité ou de honte est maintenu, ils peuvent avoir plus de difficulté à intégrer la communauté.</p> <p>Ils pourraient alors ne plus avoir d'espoir en leur avenir, entraînant un état dépressif. Ils peuvent aussi craindre d'être victimes de violence.</p> <p><u>Externaliser les conséquences de la stigmatisation</u></p>

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
				Certains vont voir la stigmatisation comme quelque chose d'injuste et ils vont s'isoler à cause de leur étiquette. Ce sentiment d'injustice va apporter de la frustration chez les AIS, qui peuvent se voir comme des victimes de l'étiquette.
Bates A., Macrae, R., Williams, D. et Webb, C. (2012). <i>Ever-increasing circles: A descriptive study of Hampshire and Thames Valley Circles of Support and Accountability 2002-09</i> <i>Journal of Sexual Aggression</i> , 18: 3, 355-373,	Comprendre la dynamique des Cercles de soutien (Core Members) sur la réinsertion des AIS dans leur communauté.	Quantitative sans groupe Cercles de soutien (Core Members) sur la réinsertion des AIS dans leur communauté.	60 AIS dans le type de délits sexuels varie (par exemple : allégations, voyeurismes, possessions d'image en ligne) suivie pendant 36,2 mois.	Résultat obtenu avec « The Offender Assessment System (OASys) » 70% des membres du groupe voient une augmentation au niveau du sentiment de bien-être et cette augmentation pourrait être due à l'implication du Cercle. Ils peuvent se sentir compris et le partage de leur expérience pourrait diminuer leur sentiment d'isolement social. 61% des membres ont des attitudes et comportements prosociaux. 50% des membres ont entretenu des relations qui ont été appropriées face à l'âge de leur partenaire. 50% des membres ont vu une amélioration au niveau des relations qu'ils entretiennent avec leur famille et leur réseau social. 50% des membres ont été encouragés et supportés à aller chercher une éducation et/ou un travail. 28% des membres qui ont expérimenté des difficultés financières pour lesquelles ils ont été assistés ou pour lesquelles ils ont reçu des conseils par les autres membres du cercle.

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Bohmer t, M. N., Duwe, G., et Hippie, N. K. (2018). <i>Evaluating Restorative Justice Circles of Support and Accountability : Can Social Support Overcome Structural Barriers?</i> International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 62(3), 739-758. https://doi-	Analyser l'impact du Cercle de soutien au niveau du soutien social pour surmonter les barrières structurelles lors de leur réinsertion sociale.	Quantitative s (Entrevue) Devis corrélationn els longitudina ux	18 AIS rentrent le programme COSAs et 70 volontaires MnCOSA (Manitoba) Fin 10 AIS et 34 volontaires	28% des membres ont obtenu de l'aide pour avoir accès à une maison. 22% des membres ont été encouragés à aller chercher de la médication liée à une dépression ou autre problème de santé mentale. Dans les AIS, il y a deux pôles, d'un côté, la majorité a au moins un membre de famille qui peut leur apporter du support social, mais peu ont un logement et personne n'a d'emploi une fois la sortie de prison. Support social : Support <i>2 types de support :</i> En lien avec le support exprimé, 7 AIS mentionnent que le type de support le plus reçu est émotionnel, 6 autres AIS mentionnent plutôt le support de l'amitié. <i>Support instrumental :</i> 3 AIS mentionnent avoir reçu de l'aide pour le logement, <i>Support monétaire :</i> 3 autres du support monétaire ou les biens et 6 AIS pour trouver un emploi.

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
org.biblioproxy.uqtr.ca/10.1177/0306624X16652627				<p>2 sur les 6 des AIS ne sont pas retournés en prison. 4 de ces AIS qui sont retournés en prison rencontraient des difficultés au niveau de l'abus de substances. Cependant, ils mentionnent que sans le support du groupe, il aurait consommé avant.</p> <p>Certains mentionnent que l'aide reçue a favorisé la vie en communauté et leur a redonné de l'espoir.</p> <p><u>Soutien social</u></p> <p>Le groupe offre un soutien émotionnel aux AIS et une responsabilisation dans la communauté. Le groupe permet aux AIS d'avoir un réseau social qui les soutient et les informe au niveau des défis qu'ils peuvent rencontrer dans la société. Les bénévoles tentent de briser la stigmatisation vécue par les AIS.</p> <p>Le groupe n'aide pas sur le plan de l'emploi et ne diminue pas la stigmatisation sociale que les AIS peuvent vivre.</p> <p>Le groupe aide dans la réduction du stress et l'adoption de comportements prosociaux</p>
Russell, G., Seymour, F. et Lambie, I. (2013). <i>Community Reintegration of Sex</i>	Explorer les barrières sociales et structurelles qui influencent la réhabilitation des AIS	Qualitative, devis longitudinal	9 AIS avec des entrevues	<p>Les participants nomment avoir vécu des expériences négatives surtout au travail et dans la communauté.</p> <p>Ils ont eu de la difficulté à avoir des accommodements et ils mentionnent avoir vécu des expériences négatives avec la</p>

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
<i>Offenders of Children in New Zealand. International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 57(1), 55-70. https://doi.org.biblioproy.y.uqtr.ca/10.1177/0306624X1426132</i>	ainsi que les facteurs qui favorisent cette dernière	semi-structurées		<p>communauté. Cela ne favorise pas leur réinsertion, surtout pour trouver un logement.</p> <p>Ils ont de la difficulté à trouver un emploi qui leur permet de s'absenter afin qu'il soit présent au tribunal ou aux rencontres avec leur agent de probation.</p> <p>Ils mentionnent l'importance d'avoir un support social pour les aider à réintégrer la société</p> <p>Ils mentionnent l'importance du lien avec leur agent de probation. Ce dernier doit apprendre à les connaître et ne pas seulement voir l'étiquette d'AIS (ils mentionnent que les officiers ne sont pas soutenants, compréhensifs, et peuvent être inflexibles).</p> <p>Ils mentionnent que les interventions doivent aller plus loin que seulement de la surveillance et répondre plutôt aux besoins individuels.</p> <p>Les participants mentionnent vouloir avoir un meilleur futur et changer leur expérience de vie en ayant de l'espoir. (Ils doivent avoir la capacité de croire qu'ils sont capables de se bâtir une nouvelle vie)</p>
Gwenda M. Willis, G. M., et Johnston L.,	Examiner si la relation entre la planification de la sortie en	Quantitative, devis longitudinal	16 AIS entre 20 et 79 ans qui ont complété soit le	Tous les participants ont obtenu un score élevé en lien avec les accommodements faits avant leur sortie de prison. Ainsi, ils

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
(2012). <i>Planning helps: The impact of release planning on subsequent re-entry experiences of child sex offenders.</i> <i>Journal of Sexual Aggression</i> , 18 :2, 194-208, DOI: 10.1080/13552600.2010.506576	communauté des AIS aide à diminuer leur risque de récidive et leur expérience dans la communauté. Examiner si la planification lors de l'incarcération aide à avoir une réinsertion réussie.	, semi-structuré entrevue.	Kia Marama ou le Piriti treatment programme et ont été libéré de prison en communauté entre juillet 2008 et décembre 2008.	pouvaient avoir un plan postsortie pour leur logement, ce qui inclut une adresse pour leur logement. Leur soutien social a augmenté au cours du mois suivant leur sortie de prison, lorsqu'une identification des obstacles et que le développement des stratégies ont été faits au préalable. Pour l'emploi, les participants avaient un plan fait avant de sortir. Après leur sortie, les agents de probation pouvaient les aider lorsque les employeurs leur demandaient des informations supplémentaires sur eux. Corrélation obtenue entre le plan de sortie et les scores au test ASRS et Stable-2007 : il y a une corrélation positive (0.82) entre la planification du support social et l'expérience du support social six mois après la sortie. Il n'y a aucune corrélation significative entre la planification d'emploi et l'expérience de travail vécu. Il y a une corrélation positive entre la planification et l'expérience en général de sortie (0.79).
McAlinden, A.-M., Farmer, M. et Maruna, S. (2017). <i>Desistance from sexual</i>	Analyse si les théories du désistement peuvent s'appliquer pour les AIS.	Qualitative entrevue, empirique	32 individus qui ont été reconnus coupables d'un crime de nature sexuelle contre	Le travail est considéré comme un point tournant dans le désistement. Il donne une opportunité d'adopter des comportements prosociaux et de développer un capital humain. Les participants mentionnent que le travail leur donne un sentiment d'avoir quelque chose à perdre s'ils refont un délit. Il

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
<p><i>offending: Do the mainstream theories apply?</i> <i>Criminology et Criminal Justice, 17(3), 266-283.</i> https://doi-org.biblioprox.y.uqtr.ca/10.1177/1748895816670201</p>			<p>un enfant. Ils sont sous supervision ou probation en Angleterre et Wales</p> <p>25 qui n'ont pas récidivé depuis 5 ans et 7 qui ont commis un autre crime de nature sexuelle.</p>	<p>donne un sens à leur vie et un objectif, en les gardant occupés. Cependant, certains mentionnent que l'emploi n'est pas un point important. Ainsi, on ne voit pas de lien direct entre l'emploi et la récidive.</p> <p>En lien avec les relations, il peut être observé que lorsque le délit a été commis, les AIS se décrivaient comme seuls, isolés et que leurs relations étaient à leur plus bas point. Le narratif des AIS est en lien avec le pardon et l'importance d'un réseau soutenant dans les circonstances difficiles. Les AIS mentionnent leur peur de l'impact du délit sur le stigma que les membres de leur famille peuvent avoir de la part de la communauté.</p> <p>La relation et le travail sont liés dans la création d'une nouvelle identité sociale et dans la mobilisation de comportements prosociaux.</p>
<p>Sandbu kt, I. J. (2021). <i>Reentry in Practice: Sexual Offending, Self-Narratives, And the</i></p>	<p>Examiner le discours interne des AIS après leur réinsertion sociale afin de comprendre son influence et parallèlement son</p>	<p>Qualitative, semi-structurelle entrevue</p>	<p>18 AIS qui sortent de prison en Norway.</p>	<p><i>La réponse de la famille et des amis proches :</i></p> <p>Tous les AIS ont vécu une perte au niveau des amis et de la famille à cause de l'étiquette qu'ils ont reçue soit « Délinquant sexuel ». D'autres ont vécu de la honte en lien avec la souffrance qu'ils ont fait vivre à leur famille. Tous expriment avoir mis leur famille dans une position difficile, soit celle de choisir en eux ou garder leur réseau social intact.</p>

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
<i>Implication of Stigma in Norway. International Journal of Offender Therapy et Comparative Criminology.</i>	impact sur leur discours identitaire.			<p><i>La réponse de la communauté et l'effet de l'étiquette :</i> Ils peuvent perdre des emplois. L'étiquette apporte des défis supplémentaires pour trouver un logement ou un emploi. Certains AIS mentionnent que certains comportements peuvent être plus facilement qualifiés comme sexuellement déviant, par la communauté, à cause de l'étiquette de « délinquant sexuel ».</p> <p><i>Leur discours interne et leur espoir pour le futur :</i> Les AIS mentionnent vouloir avoir une vie sans craindre d'être exposés et sans avoir de barrières supplémentaires créées pour leur réinsertion. De plus, ils ne souhaitent pas devoir arrêter de fréquenter certaines personnes à cause de leur délit. Ils mentionnent l'importance d'avoir des gens qui voient au-delà de leur délit. Quelqu'un mentionne que son image est négative et qu'elle a été influencée par la perception des autres autour de lui.</p>
Göbbels , S., Willis, G. M., et Ward, T. (2013). <i>Current re-entry practices in sex offender treatment programs: desistance</i>	Étudier les pratiques de réinsertion dans les programmes pour les AIS et souligner ce qui aide et ce qui ne favorise pas le	Quantitative , semi-structurelle	13 AIS qui participaient au programme de entrevue Wilis et al.'s (20213)	<p>Le premier auteur a trouvé 8 thèmes et le second en a trouvé 14. Le coefficient de kappa devait être d'au moins 0.60 à 0.70 pour observer si les thèmes avaient une fidélité interjuge. Ainsi, les 10 thèmes suivants ont été retenus.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Encourager à développer un support social et une identité. 2. Identifier un facteur de risque et une stratégie.

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
<i>facilitating or hindering? Journal of Sexual Aggression, 20(3), 354-366.</i> https://doi.org/10.1080/13552600.2013.820850	processus de désistement.			<p>3. Développer un « good lives plans » GLP (une identité autre que d'être un AIS)</p> <p>4. Identifier des relations intimes sexuelles</p> <p>5. Identifier un plan pour un logement</p> <p>6. Identifier un plan pour avoir un emploi, un revenu et/ou une éducation</p> <p>7. Avoir un plan social</p> <p>8. Contacter les policiers</p> <p>9. Avoir un post et pré test</p> <p>10. Avoir un plan lorsqu' il y a des ressources limitées une fois qu'ils sont sortis.</p> <p>Ainsi, selon ITDSO, maintenir la communauté responsable de la réinsertion des AIS est essentiel dans les conditions internes pour avoir une réinsertion réussie. Cela va se faire lorsque la personne va construire son GLP. De plus, cette structure accorde de l'importance au «primary good» qui implique le client en assurant que leur GLP soit personnalisé et qu'il y ait un sens pour chaque client. Il encourage le client à utiliser leurs forces pour réussir à développer des stratégies lorsqu'ils sont face à un défi. Pour ce qui est des conditions externes, ils vont se concentrer sur les</p>

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
Baker, T. Z., Kriste, A., Jill, G (2019). <i>Incarcerated for a sex Offense: In- Prison Experiences and Concerns about Reentry. Vol.33(2) 135-156.</i>	Examiner l'impact d'être incarcéré chez les AIS en lien avec leur réinsertion.	Analyses mixtes (échelle Liker) Groupe comparatif, ASI non sexuel	276 AIS dont 14 étaient des femmes	<p>besoins de base comme un logement, un emploi, leur santé et un soutien social.</p> <p>Est-ce que les inquiétudes des AIS diminuent lorsqu'ils ont fait partie du programme du primary good ?</p> <p>Les relations difficiles (Odds ratio (OR)) = 1.30, $p < .001$) et la peur d'être victimisé (OR = 1.23, $p < .01$) pourraient augmenter le risque d'avoir des craintes en lien avec la recherche d'emploi une fois sorti de prison.</p> <p>La relation avec la famille, ce qui exclut le nombre de visites faites en prison (OR = .75, $p < .001$) (OR = 1.03, $p > .05$) est associée avec de moins grandes craintes pour trouver un emploi.</p> <p>Être arrêté pour un délit sexuel OR = 1.48, $p < .01$ est associé positivement à rencontrer des difficultés au niveau relationnelles (OR = 1.44, $p < .001$) et la peur d'être victimisé. OR = 1.27, $p < .001$).</p> <p>Pour le logement, la relation avec la famille est négativement associée avec la crainte de trouver un logement (OR = .60, $p < .001$) ; de même que le nombre des visites de la part de la famille lors de l'incarcération. (OR = .79, $p < .001$). De plus, être dans une relation (OR = .67, $p < .001$), est associé avec moins de crainte en lien avec le logement.</p>

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
				En lien avec la récidive, la relation avec la famille (OR = .79, p < .001) est négativement associée avec la crainte de récidive perçue lors de l'incarcération (OR = .76, p < .001). La peur d'être victime est positivement associée à la crainte de récidiver. Les deux variables qui ne sont pas associées significativement sont l'emploi et le logement face à la crainte de récidiver.
				Être arrêté pour un délit sexuel OR = 1.48, p < .01, est associé positivement à rencontrer des difficultés au niveau relationnel (OR = 1.44, p < .001) et la peur d'être victimisé. OR = 1.27, p < .001)
				Est-ce que la relation entre l'incarcération des AIS et la réinsertion sont significativement positives avec la présence du «primary goods» (autonomie, les relations et les compétences) dans les prisons?
				La présence du «primary good» en prison a un impact. Il y a un plus grand pourcentage dans la relation entre être incarcéré pour un acte sexuel et la crainte de se trouver un logement (24,8%), la crainte de récidiver (13,5%) et la crainte de trouver un emploi (13,5%).

Références	Objectifs de l'étude	Devis	Échantillon	Principaux résultats
				<p>Par rapport à la réinsertion sociale, comparativement aux autres détenus, les AIS sont préoccupés sur le plan de l'emploi et de la réaction de la communauté.</p> <p>L'étude démontre que les AIS ont besoin de soutien et certains manquent de compétence pour gérer les situations stressantes.</p>

